

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 19, 2020

The Standing Senate Committee on National Finance met by videoconference this day at 2:30 p.m. [ET] to study on a) certain elements of Bill C-13, An Act respecting certain measures in response to COVID-19; b) the provisions and operations of Bill C-14, A second Act respecting measures in response to COVID-19; and, c) the government's response to the COVID-19 pandemic and its economic consequences.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, and to all participants, I declare the meeting in session.

Senators, before we begin, I'd like to share several helpful suggestions that I feel will assist each of us in having an efficient and productive meeting. Senators are asked to have their microphones muted at all times, unless recognized by name by the chair and will be responsible for turning their microphones on and off during the meeting.

[*Translation*]

Before speaking, please wait until you are recognized by name. Once you have been recognized, please pause for a few seconds to let the audio signal catch up to you.

When speaking, please speak slowly and clearly and do not use the speakerphone. I also ask that members speak in the language that they have chosen to listen to. If you have chosen to listen to the interpretation in English, speak only in English. If you have chosen to listen to the interpretation in French, speak only in French. If you are not using the interpretation service, you may speak in either language, but please avoid switching from one language to the other in the same intervention.

[*English*]

Honourable senators, should any technical challenges arise, particularly in relation to interpretation, please signal this to the chair, and the technical team will work to resolve the issue. If you experience other technical challenges, please contact the committee clerk, Ms. Fortin, with the technical assistance number provided.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 19 mai 2020

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit par vidéoconférence aujourd'hui, à 14 h 30 [HE], pour étudier a) certains éléments du projet de loi C-13, Loi concernant certaines mesures en réponse à la COVID-19; b) les dispositions et l'application du projet de loi C-14, Loi n° 2 concernant certaines mesures en réponse à la COVID-19; et c) la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19 et ses effets économiques.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, mesdames et messieurs, je déclare la séance ouverte.

Honorables sénateurs, avant de commencer, je vais vous donner quelques conseils utiles qui, selon moi, nous aideront tous à tenir une réunion efficace et productive. Les sénateurs sont priés de mettre leur micro en sourdine en tout temps, à moins que le président ne les désigne par leur nom, et ils devront allumer et éteindre eux-mêmes leur micro pendant les délibérations.

[*Français*]

Veillez attendre que j'appelle votre nom avant de prendre la parole. Une fois que votre nom a été appelé, veuillez faire une pause de quelques secondes avant de parler pour que le signal audio puisse établir la connexion.

Lorsque vous parlez, veuillez le faire lentement et clairement et ne pas utiliser le haut-parleur. Je demande également aux membres du comité de s'exprimer dans la langue qu'ils ont choisi d'écouter. Donc, si vous avez choisi d'écouter l'interprétation en anglais, veuillez ne parler qu'en anglais. Si vous avez choisi d'écouter l'interprétation en français, ne parlez qu'en français. Si vous n'utilisez pas le service d'interprétation, vous pouvez parler dans l'une ou l'autre langue, mais veuillez éviter de passer d'une langue à l'autre dans la même intervention.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, si des difficultés techniques surviennent, surtout en ce qui concerne l'interprétation, veuillez le signaler à la présidence, et l'équipe technique s'efforcera de résoudre le problème. Si vous éprouvez d'autres difficultés techniques, veuillez communiquer avec la greffière du comité, Mme Fortin, en composant le numéro d'assistance technique qui vous a été communiqué.

Please note that we may need to suspend during these times as we need to ensure all members are able to participate in its fullness.

Finally, honourable senators, please note that if the committee decides to go in camera, the use of online platforms does not guarantee speech privacy or that eavesdropping won't be conducted. Therefore, as such, while conducting committee meetings, all participants should be aware of such limitations and restrict the possible disclosure of sensitive, private and privileged Senate information. Participants should know to do so in a private area and to be mindful of their surroundings so they do not inadvertently share any personal information or information that could be used to identify their location.

We will now begin, honourable senators, with the official portion of our meeting. My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick, chair of the committee. I would like to introduce the members of the committee who are participating in this meeting today: Senator Forest, deputy chair; Senator Richards, steering committee member; Senator Boehm; Senator Dagenais; Senator Deacon (Ontario); Senator Duncan; Senator Galvez; Senator Harder; Senator Klyne; Senator Loffreda; Senator Marshall; Senator Smith; and we also have, as ex officio members, Senator Gagné and Senator Martin. I also see that we have additional senators, Senator Pate and Senator Lankin.

[*Translation*]

I wish to welcome all honourable senators, as well as Canadians across the country who may be watching. As a reminder to those watching, the committee hearings are available online at sencanada.ca.

Honourable senators and members of the viewing public, the mandate of the Standing Senate Committee on National Finance is to examine matters relating to federal estimates generally, as well as Canadian government finance.

Today, we continue our study on certain elements of Bill C-13, An Act respecting certain measures in response to COVID-19, on the provisions and operations of Bill C-14, and on the government's response to the COVID-19 pandemic and its economic consequences, which were referred to the Standing Senate Committee on National Finance by an order of reference of the Senate of Canada.

[*English*]

Today we are hearing from officials from Canada Revenue Agency. We welcome Frank Vermaeten, Assistant Commissioner, Assessment, Benefit and Service Branch. He is accompanied by Ted Gallivan, Assistant Commissioner,

Veillez noter qu'il faudra peut-être suspendre la séance pendant qu'on règle les divers problèmes, car il faut s'assurer que tous les membres soient en mesure de participer pleinement.

Enfin, honorables sénateurs, veuillez noter que, si le comité décide de siéger à huis clos, l'utilisation de plateformes en ligne ne garantit pas que le caractère confidentiel des propos sera respecté ni qu'il n'y aura pas d'écoute clandestine. Par conséquent, lorsqu'ils prennent part à des séances de comité, tous les participants doivent être conscients de ces mises en garde et éviter le plus possible de communiquer des renseignements sensibles, confidentiels et privilégiés du Sénat. Ils doivent savoir qu'il faut participer à la réunion dans un lieu privé et être attentifs à leur environnement afin de ne pas communiquer par inadvertance des informations personnelles ou des informations qui pourraient servir à repérer l'endroit où ils se trouvent.

Nous allons maintenant commencer, honorables sénateurs, la partie officielle de la séance. Je m'appelle Percy Mockler, et je suis sénateur du Nouveau-Brunswick et président du comité. Voici les membres du comité qui participent à la séance : le sénateur Forest, vice-président; le sénateur Richards, membre du comité de direction; le sénateur Boehm; le sénateur Dagenais; la sénatrice Deacon (Ontario); la sénatrice Duncan; la sénatrice Galvez; le sénateur Harder; le sénateur Klyne; le sénateur Loffreda, la sénatrice Marshall, le sénateur Smith et, à titre de membres d'office, la sénatrice Gagné et la sénatrice Martin. Je vois aussi que nous avons d'autres sénateurs, soit les sénatrices Pate et Lankin.

[*Français*]

Je souhaite la bienvenue aux honorables sénateurs, ainsi qu'à tous les Canadiens et les Canadiennes qui nous regardent d'un océan à l'autre. Je rappelle à nos auditeurs que les audiences du comité sont accessibles en ligne sur sencanada.ca.

Honorables sénateurs et sénatrices, membres du public, le mandat du Comité sénatorial permanent des finances nationales consiste à examiner les prévisions budgétaires en général et les finances publiques canadiennes.

Aujourd'hui, notre comité continue son étude sur certains éléments du projet de loi C-13, Loi concernant certaines mesures en réponse à la COVID-19, les dispositions et l'application du projet de loi C-14, la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19 et ses effets économiques, étude qui a été confiée au Comité sénatorial permanent des finances nationales par ordre de renvoi par le Sénat du Canada.

[*Traduction*]

Nous accueillons aujourd'hui des représentants de l'Agence du revenu du Canada. Nous souhaitons la bienvenue à Frank Vermaeten, sous-commissaire, Direction générale des cotisations, des prestations et des services. Il est accompagné de

Compliance Programs Branch; and Geoff Trueman, Assistant Commissioner, Legislative Policy and Regulatory Affairs Branch.

Welcome to the witnesses and thank you for accepting our invitation. The chair will now recognize Mr. Vermaeten to make some comments, to be followed by questions from senators. Mr. Vermaeten, the floor is yours.

Frank Vermaeten, Assistant Commissioner, Assessment, Benefit and Service Branch, Canada Revenue Agency: Thank you for the opportunity to appear before the Standing Senate Committee on National Finance to speak about Canada Revenue Agency's efforts to support Canadians during this unprecedented time.

I am accompanied today by two other members of the Agency's senior management team: Geoff Trueman, Assistant Commissioner, Legislative Policy and Regulatory Affairs Branch; and Ted Gallivan, Assistant Commissioner, Compliance Programs Branch.

The CRA has worked quickly over the past two months to administer several important COVID economic measures, including the Canada Emergency Response Benefit, Canada Emergency Wage Subsidy and the Canada Emergency Student Benefit.

Our focus has been on leveraging our proven systems, through which we provide benefits to millions of Canadians every year, in order to deliver emergency benefits to those most in need. At the same time, we have put controls and processes in place to ensure that we are respecting eligibility requirements as set out in legislation.

On April 6, working closely with our colleagues at Employment and Skills Development Canada, we launched the Canada Emergency Response Benefit, or CERB. To make the CERB accessible to Canadians, the CRA developed a fast and simple application process that most claimants can complete online or by phone in just a few minutes.

The agency has now processed more than 10 million CERB applications from more than 4.6 million unique individuals with many claimants receiving payments by direct deposit within two business days after applying. On April 27, just a little over two weeks after Bill C-14 received Royal Assent, we began to accept applications for the Canada Emergency Wage Subsidy. To date, the CRA has paid \$5.7 billion in subsidies, supporting over 2 million employees' wages in period 1, and more than 700,000 employees' wages to date in period 2.

Ted Gallivan, sous-commissaire, Direction générale des programmes d'observation, et de Geoff Trueman, sous-commissaire, Direction générale de la politique législative et des affaires réglementaires.

Bienvenue aux témoins et merci d'avoir accepté notre invitation. Je vais maintenant donner la parole à M. Vermaeten pour qu'il fasse quelques observations, après quoi les sénateurs poseront des questions. Monsieur Vermaeten, vous avez la parole.

Frank Vermaeten, sous-commissaire, Direction générale des cotisations, des prestations et des services, Agence du revenu du Canada : Merci, monsieur le président, de cette occasion de pouvoir m'exprimer devant le Comité sénatorial permanent des finances nationales sur les efforts de l'Agence du revenu du Canada visant à soutenir les Canadiens pendant cette période sans précédent.

Je suis accompagné aujourd'hui par d'autres membres de l'équipe de la haute direction de l'Agence : Geoff Trueman, sous-commissaire de la Direction générale de la politique législative et des affaires réglementaires, et Ted Gallivan, sous-commissaire de la Direction générale des programmes d'observation.

L'Agence a travaillé rapidement au cours des deux derniers mois pour administrer plusieurs mesures économiques importantes en réponse à la COVID-19, soit la Prestation canadienne d'urgence, la Subvention salariale d'urgence du Canada et la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants.

Notre approche s'est axée sur l'utilisation de nos systèmes éprouvés, déjà utilisés pour verser des prestations à des millions de Canadiens chaque année, pour verser les paiements d'urgence aux personnes qui en ont le plus besoin. D'autre part, nous avons mis en place des contrôles et des processus pour voir au respect des exigences d'admissibilité définies par la loi.

Le 6 avril, dans le cadre d'une étroite collaboration avec nos collègues d'Emploi et Développement social Canada, nous avons lancé la Prestation canadienne d'urgence, ou PCU. Pour rendre la PCU accessible, l'Agence a mis au point un processus de demande simple et rapide que la plupart des demandeurs peuvent exécuter en ligne ou par téléphone en quelques minutes.

L'Agence a maintenant traité plus de 10 millions de demandes de la PCU pour plus de 4,6 millions de particuliers uniques. De nombreux demandeurs ont par ailleurs reçu leurs paiements par dépôt direct dans les deux jours ouvrables suivant leur demande. Le 27 avril, un peu plus de deux semaines après que le projet de loi C-14 a reçu la sanction royale, nous avons commencé à accepter les demandes de la Subvention salariale d'urgence du Canada. À ce jour, l'Agence a versé 5,7 milliards de dollars en subventions pour soutenir les salaires de près de deux millions d'employés pour la période 1, et de plus de 700 000 employés pour la période 2.

Finally, just last Friday, the CRA launched the Canada Emergency Student Benefit, or the CESB, using the same simple online and telephone application platform through which we delivered the CERB. The student benefit is available to more than 1 million eligible students, and thus far over 330,000 students have applied.

Mr. Chair, in delivering all of these measures, we are striking an important balance between timeliness and compliance.

We designed the CERB and the CESB application processes as attestation-based. This is similar to the approach that we use in tax filing, whereby individuals attest to the veracity of the information they provide, and the CRA may verify this information at a later date.

However, we do have upfront controls in place and we conduct an initial automated validation for CERB and CESB applications. For example, we check to ensure that the applicant's Social Insurance Number is valid, that the applicant is at least 15 years of age, and that the applicant is not incarcerated in a federal institution.

We have recently introduced additional upfront controls to identify applications from individuals who may be ineligible. In these cases, claimants must complete additional verification steps prior to being able to submit their applications.

The CRA takes fraud very seriously and Canadians can now report cases of suspected CERB fraud through the Agency's Informant Leads Program. To date, more than 600 cases have been reported through this program, and we are now reviewing the information we have received.

Early next year, we will undertake further verification measures for reviewing payroll records and T4 information to verify that CERB and CESB claimants were eligible to receive payments. In cases where claimants are found to have been ineligible, we will contact individuals to arrange for repayment.

We also recognize that applicants can make honest mistakes in applying or they have applied for the CERB or CESB but later became ineligible because, for example, they found employment. We have published information on our website to explain how individuals in these situations can repay the CERB or CESB, and on May 11, we introduced a function in our My Account portal to make repayments easy. To date, nearly 70,000 payments have been made through this service.

Enfin, vendredi dernier, l'Agence a lancé la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, ou PCUE, au moyen de la même plateforme de demande en ligne ou par téléphone que nous utilisons pour administrer la PCU. La prestation pour les étudiants est offerte à plus de un million d'étudiants admissibles, et 330 000 étudiants ont déjà fait leur demande.

Monsieur le président, en appliquant toutes ces mesures, nous atteignons un important équilibre entre la rapidité d'exécution et l'observation.

Nous avons créé les processus de demande de la PCU et de la PCUE pour qu'ils soient fondés sur l'attestation. Cela est semblable à l'approche que nous utilisons pour la production des déclarations de revenus, selon laquelle les particuliers attestent la véracité des renseignements qu'ils fournissent, et l'Agence peut vérifier ces renseignements à une date ultérieure.

Nous avons toutefois mis en place des contrôles initiaux et nous effectuons une validation initiale automatisée pour les demandes de la PCU et de la PCUE. Par exemple, nous vérifions que le numéro d'assurance sociale du demandeur est valide, que le demandeur est âgé d'au moins 15 ans et qu'il n'est pas incarcéré dans une institution fédérale.

Nous avons récemment mis en place des contrôles initiaux supplémentaires pour repérer les demandes de particuliers qui pourraient ne pas être admissibles. Dans ces cas, les demandeurs doivent effectuer des étapes de vérification supplémentaires avant de pouvoir transmettre leurs demandes.

L'Agence prend la fraude très au sérieux. D'ailleurs, les Canadiens peuvent maintenant signaler les cas de fraude soupçonnée de la PCU au moyen de son Programme des indices provenant de dénonciateurs. À ce jour, plus de 600 cas ont été déclarés dans le cadre de ce programme, et nous examinons maintenant les renseignements que nous avons reçus.

Au début de l'année prochaine, nous entreprendrons d'autres mesures de vérification en examinant les registres de paie et les renseignements des T4 pour vérifier que les demandeurs de la PCU et de la PCUE étaient admissibles à recevoir des paiements. Dans les cas où les demandeurs auront été jugés inadmissibles, nous communiquerons avec les particuliers pour prendre les dispositions nécessaires pour le remboursement.

Nous savons également que les demandeurs font des erreurs honnêtes ou qu'ils présentent une demande pour une période de la PCU ou de la PCUE pour laquelle ils deviennent par la suite inadmissibles. Nous avons publié des renseignements sur notre site web pour expliquer comment les particuliers, dans ces situations, peuvent rembourser les prestations. Le 11 mai, nous avons mis en place une fonction dans notre portail Mon dossier pour faciliter les remboursements. À ce jour, presque 70 000 paiements ont été effectués grâce à ce service.

Mr. Chair, the Agency has also implemented a rigorous verification process for the wage subsidy program. All applications pass through an upfront automated verification. In about 30% of cases, applications pass through a secondary manual verification. We also have an audit and compliance program in place to identify potentially fraudulent claims and to address non-compliance.

Mr. Chair, as we administered these emergency measures, the CRA was in the midst of its busiest season and the regular business of processing T1 tax returns. On March 18, we announced that we were extending the tax filing deadline for individuals, corporations and trusts, thereby relieving Canadians of the need to file their taxes by the end of April. Nevertheless, to date, more than 20 million Canadians have filed their tax returns, and this number continues to increase.

We also announced last week that eligible Canadians who are receiving the GST/HST credit and/or the Canada Child Benefit will continue to receive these payments until the end of September 2020, even if they are not able to file their 2019 returns.

In addition to the emergency measures I spoke about earlier, we have delivered other critical payments to Canadians. These include issuing \$5.1 billion in one-time GST/HST credit payments to assist 11.8 million families, and tomorrow we will issue \$3.7 billion in Canada Child Benefit top-up payments totalling \$1.95 billion.

To deliver all these benefits, the CRA was able to mobilize people quickly, including our call centre agents. Shortly after COVID was declared a pandemic, we equipped 3,000 call centre agents to work remotely; 7,500 hundred CRA employees also volunteered to accept new duties as temporary call centre agents, which we are utilizing on a rotational basis.

Through this mobilization of resources, and by adding a dedicated phone line to handle CERB and wage subsidy inquiries, we have kept wait-times manageable to serve Canadians through this important channel.

Mr. Chair, this pandemic continues to have a significant impact on many individuals — not only on their health, but also on their economic well-being. I am proud of the efficiency with which the CRA has mobilized in recent weeks to support Canadians.

Monsieur le président, l'Agence a également mis en place un processus d'examen rigoureux pour le programme des subventions salariales. Toutes les demandes sont automatiquement examinées dès le départ. Dans environ 30 % des cas, les demandes passent par un examen manuel secondaire. Nous avons également mis en place un programme de vérification et d'observation pour cerner les demandes potentiellement frauduleuses et lutter contre l'inobservation.

Monsieur le président, alors que nous administrons ces mesures d'urgence, l'Agence est au cœur de sa période de pointe, et les activités régulières de traitement des déclarations de revenus des particuliers se poursuivent. Le 18 mars, nous avons annoncé le report de la date limite de production des déclarations de revenus pour les particuliers, les sociétés et les fiducies, de sorte que les Canadiens n'ont plus à produire leurs déclarations avant la fin avril. À ce jour, plus de 20 millions de Canadiens ont produit leurs déclarations, et ce chiffre continue d'augmenter.

Nous avons également annoncé la semaine dernière que les Canadiens admissibles qui reçoivent le crédit pour la TPS/TVH ou l'Allocation canadienne pour enfants continueront de recevoir ces paiements jusqu'à la fin du mois de septembre 2020, et ce, même s'ils ne peuvent pas produire leurs déclarations de revenus de 2019 à temps.

Outre les mesures d'urgence que j'ai mentionnées plus tôt, nous avons également versé d'autres paiements critiques aux Canadiens. Ceux-ci comprennent 5,1 milliards de dollars en versements ponctuels du crédit pour la TPS/TVH pour aider 11,8 millions de familles, et demain, nous émettrons 3,7 milliards de dollars en versements complémentaires de l'Allocation canadienne pour enfants, totalisant 1,95 milliard de dollars.

Pour verser toutes ces prestations, l'Agence a pu mobiliser les gens rapidement, y compris les agents de nos centres d'appels. Peu de temps après que la COVID a été déclarée une pandémie, nous avons équipé 3 000 agents de centres d'appels pour faire du télétravail. Et 7 500 employés de l'Agence se sont également portés volontaires pour mener de nouvelles tâches en tant qu'agents de centres d'appels temporaires.

Grâce à cette mobilisation des ressources et à l'ajout d'une ligne téléphonique réservée pour traiter les demandes de renseignements sur la PCU et la subvention salariale, nous avons maintenu des délais d'attente gérables pour servir les Canadiens par l'intermédiaire de cet important service.

Monsieur le président, cette pandémie continue d'avoir des répercussions importantes sur de nombreuses personnes — non seulement sur leur santé, mais aussi sur leur bien-être économique. Je suis fier de l'efficacité avec laquelle l'Agence s'est mobilisée au cours des dernières semaines pour soutenir les Canadiens.

My colleagues and I would be pleased to respond to your questions.

The Chair: Thank you for your statement. We will now proceed to questions. I would like to remind senators that the order for questions from members has been pre-set. The steering committee has agreed that each member will have a maximum of five minutes. Therefore, I will ask senators to ask their questions directly and the witnesses to respond concisely. The clerk will make a hand signal to show that the time is over and then we will proceed to the next senator. We will need your full cooperation, honourable senators.

If other senators wish to ask questions of the witnesses, I invite you to indicate that to the clerk using the raised-hand function of the application. Honourable senators, for your information, there will be a 10-minute period at the end for non-member senators of the Finance Committee to ask questions, if time permits. The order of questions for that portion will be randomly drawn by the clerk.

Finally, I invite all senators when they ask a question to clearly identify which witness it is directed to. If another witness wishes to add something to the answer, I invite him or her to use the raised-hand function to indicate that. If there is time left, I will give the floor to that witness.

Senator Marshall: Thank you, Mr. Vermaeten, for your opening remarks. You referred to compliance, fraud and the informant program. My question relates to the 200,000 recipients or transactions that were commented on in the *National Post* last week. Were they recipients or transactions?

Mr. Vermaeten: Senator, I believe the article you are referring to was about ESDC, Employment and Social Development Canada, and their process. I believe it was about individuals who called, and they effectively put a note to file on them. I don't think they are about the actual processing of the returns themselves.

Senator Marshall: Within Canada Revenue Agency, when you are talking about compliance, is there something built into the system? How do you identify transactions or individuals that have to be followed up for additional review or additional work?

Mr. Vermaeten: Thank you for that question. There are a lot of processes in place about what we do up front and then what we do to follow up. Up front, as I mentioned in my opening remarks, we do various things. We do basic checks of validity, for example, on their social insurance number and that they are of valid age. We also make sure that they're not getting the CERB from ESDC, so any type of double-dipping would be blocked. It's the same thing with respect to internal consistency: You can't get both the CERB and the CESB at the same time, so

Mes collègues et moi serions heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci de votre déclaration. Nous allons maintenant passer aux questions. Je rappelle aux sénateurs que l'ordre des questions est préétabli. Le comité de direction a convenu que chaque sénateur aura un maximum de cinq minutes. Je demande donc aux sénateurs de poser leurs questions directement et aux témoins de répondre de façon concise. La greffière fera un signe de la main pour indiquer que le temps est écoulé, puis nous passerons au sénateur suivant. Nous aurons besoin de votre entière collaboration, honorables sénateurs.

Si d'autres sénateurs souhaitent poser des questions aux témoins, je les invite à le faire savoir à la greffière en utilisant la fonction « main levée » de l'application. Honorables sénateurs, à titre d'information, il y aura à la fin de la séance une période de 10 minutes pendant laquelle les sénateurs qui ne sont pas membres du Comité des finances pourront poser des questions, si le temps le permet. L'ordre des questions sera établi de façon aléatoire par la greffière.

Enfin, j'invite tous les sénateurs qui posent une question à dire clairement à quel témoin ils s'adressent. Si un autre témoin souhaite ajouter quelque chose à la réponse, je l'invite à utiliser la fonction « main levée » pour le faire savoir. S'il reste du temps, je vais donner la parole à ce témoin.

La sénatrice Marshall : Merci, monsieur Vermaeten, de votre déclaration liminaire. Vous avez parlé d'observation, de fraude et du programme de dénonciateurs. Ma question porte sur les 200 000 bénéficiaires ou demandes qui ont fait l'objet de commentaires dans le *National Post* la semaine dernière. S'agissait-il de bénéficiaires ou de demandes?

M. Vermaeten : Madame la sénatrice, sauf erreur, l'article auquel vous faites allusion portait sur EDSC, Emploi et Développement social Canada, et son processus. Il s'agissait de personnes qui ont appelé, et une note a effectivement été mise au dossier. Je ne pense pas qu'il s'agisse du traitement des déclarations elles-mêmes.

La sénatrice Marshall : À l'Agence du revenu du Canada, existe-t-il un dispositif intégré au système pour garantir l'observation? Comment repérez-vous les demandes ou les personnes qui doivent faire l'objet d'un examen plus poussé ou d'une attention plus soutenue?

M. Vermaeten : Merci de votre question. Il y a beaucoup de processus en place, tant au point de départ qu'à l'étape du suivi. Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, nous faisons diverses vérifications : validité du numéro d'assurance sociale, par exemple, et âge d'admissibilité. Nous nous assurons également que le demandeur ne reçoit pas la PCU d'EDSC, de façon à éviter qu'il ne touche deux fois la prestation. Même chose pour la cohérence à l'interne : on ne peut pas toucher en même temps la PCU et la PCUE. Nous faisons donc une

we do checks on that. And if there are suspicious activities on the account, we lock the My Account, for example, to make sure that doesn't happen.

We have another upfront process in place. When we feel it's high-risk, we ask the applicant to call us to finish the transaction if we feel there are other aspects there. On top of that, the main thing we do — this is what we do with all our programs — it's really verification after the fact. What we will be doing is comparing earnings of the applicants with their CERB and CESB applications. Essentially, if you're earning more than \$1,000 a month, you cannot collect the CERB or the CESB at the same time. So we will be doing those types of checks, but not until early next year.

Senator Marshall: Have you begun disbursing to the students yet? My understanding was the disbursements under the student program couldn't take place until the regulations had been completed. Are any disbursements going out to the students?

Mr. Vermaeten: Yes, all the authorities were put in place to allow us to make the disbursements. We opened the application process on Friday. Given that we've had the applications as of Friday, we expect to make the payments within two business days if the individuals have direct deposit. That would mean that on Wednesday they will be receiving payments.

Senator Marshall: Thank you.

[Translation]

Senator Forest: I'd like to thank the witnesses for being here today. My question has to do with the wage subsidy program. According to the data released by your department last week, businesses have submitted 132,481 applications for the subsidy program in two weeks and were expected to receive a million. What do you attribute this low participation rate to? Some observers believe that one of the reasons is competition from the CERB, which is more beneficial for low-income workers, and by a delay in the implementation of the wage subsidy. Do you share this view?

Ted Gallivan, Assistant Commissioner, Compliance Programs Branch, Canada Revenue Agency: I'll answer the question, if I may. We're working closely with professional accounting firms and the Canadian Federation of Independent Business, and according to their experts in the field, there is a certain degree of complexity. Professional accountants have told us that two-thirds of the applications received haven't been processed. As for the wage subsidy, I believe a review and an analysis are needed that would explain some of the discrepancy between the forecast and the number of applications that have been submitted.

vérification à cet égard. S'il y a des activités suspectes dans le compte, nous verrouillons le compte Mon dossier, par exemple, pour réprimer ces activités.

Nous avons un autre processus initial en place. Lorsque nous estimons que le risque est élevé, nous invitons le demandeur à nous appeler pour terminer la demande si nous estimons qu'il y a d'autres éléments douteux. De plus, la principale chose que nous faisons, comme dans tous nos programmes, c'est une vérification a posteriori. Nous comparerons les gains des demandeurs avec les données de leurs demandes de PCU et de PCUE. Essentiellement, si le demandeur gagne plus de 1 000 \$ par mois, il ne peut toucher en même temps la PCU ni la PCUE. Nous ferons ces vérifications, mais pas avant le début de l'an prochain.

La sénatrice Marshall : Avez-vous déjà commencé à verser des fonds aux étudiants? D'après ce que j'ai compris, les versements aux étudiants ne pouvaient se faire tant que le règlement n'aurait pas été pris. Verse-t-on des prestations aux étudiants?

M. Vermaeten : Oui, toutes les autorisations ont été mises en place pour que nous puissions le faire. Nous avons lancé le processus de demande vendredi. Étant donné que nous avons reçu les demandes vendredi, nous nous attendons à effectuer les paiements dans les deux jours ouvrables si les prestataires sont inscrits au dépôt direct. Cela veut dire qu'ils recevront des prestations mercredi.

La sénatrice Marshall : Merci.

[Français]

Le sénateur Forest : Merci aux témoins d'être parmi nous aujourd'hui. Ma question concerne le programme de subvention salariale. Selon les données publiées par votre ministère la semaine dernière, en deux semaines, les entreprises ont envoyé 132 481 demandes pour le programme de subvention et on s'attendait, selon les prévisions, à en recevoir un million. À quoi attribuez-vous ce faible taux de participation? Certains observateurs estiment que ces chiffres s'expliquent notamment par la concurrence de la PCU, qui est plus avantageuse pour les petits salariés, et par un délai dans la mise en place de la subvention salariale. Partagez-vous ce point de vue?

Ted Gallivan, sous-commissaire, Direction générale des programmes d'observation, Agence du revenu du Canada : Je vais répondre à la question, si vous me le permettez. Nous travaillons étroitement avec les sociétés de comptables professionnels et avec la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et, selon leurs experts sur le terrain, il y a un certain degré de complexité. Les comptables professionnels nous ont indiqué que le deux tiers des demandes reçues n'ont pas été traitées. Je crois, en ce qui concerne la subvention salariale, qu'il y a un examen et une analyse qui sont nécessaires et qui expliqueraient en partie l'écart entre les prévisions et le nombre de demandes qui ont été présentées.

Senator Forest: I've been told by various accounting firms in my community that, with the extension of the tax deadline in September, many businesses with fiscal year ends in December and January are concerned there will be a bottleneck, because they have to be able to submit financial statements. Is this an opinion that's been shared with you when you've consulted accounting firms?

Mr. Gallivan: Yes, the concerns of professionals have been communicated, and changes to the existing deadlines are being actively considered at this time. We've heard this, and decision-makers will be considering various options in the coming days.

Senator Forest: Thank you very much. I'll wait for the second round of questions.

[*English*]

Senator Richards: Thank you to the witnesses for being here. As usual, Senator Marshall brought up some of my concerns.

In this year's Main Estimates, the Government of Canada projected \$304 billion in revenue. In an April 30 report, the PBO said budgetary revenues will be \$33 billion lower in 2021 because of the impact of COVID-19, I suppose. Can you please update the committee on how much revenue the CRA administered on behalf of the government in March and April of this year and what your forecast is for the remainder of the 2020-21 fiscal year based on this trend?

Before you answer that, Mr. Vermaeten, I will just bring up another part of the question because I'm somewhat concerned about retaliation certain people might face if they inadvertently receive money. I know you mentioned this a minute ago, but the average Canadian man and woman will be paying for this in one way or another for years to come. How can we be certain that the burden won't be too much to bear in the next 5 to 10 years and that the Canadians most in need now will not have to bear the brunt later?

Mr. Vermaeten: Thank you.

I am unable to answer the question in terms of the projected revenues that we have at this point. I don't have that available to me and I'm quite confident my colleagues probably don't have that number available.

With respect to tax filing, that process does continue, as I mentioned at the outset; for example, we've received about 20 million individual returns at this point. We are making progress in the process of collecting revenues. Naturally,

Le sénateur Forest : Différentes firmes comptables de ma localité m'ont fait la remarque suivante : avec le report de l'échéance fiscale en septembre, beaucoup d'entreprises dont l'exercice financier prendra fin en décembre et en janvier craignent un goulot d'étranglement, car elles doivent être en mesure de remettre des états financiers. Est-ce un avis qui vous a été communiqué lorsque vous avez consulté les entreprises de spécialistes en comptabilité?

M. Gallivan : Oui, les préoccupations des professionnels ont été communiquées et des modifications aux échéances déjà en place sont étudiées activement en ce moment. Nous avons eu ce son de cloche et les décideurs étudieront différentes options au cours des jours à venir.

Le sénateur Forest : Merci beaucoup. Je vais attendre le deuxième tour de questions.

[*Traduction*]

Le sénateur Richards : Merci aux témoins de leur présence. Comme d'habitude, la sénatrice Marshall a soulevé certaines de mes préoccupations.

Dans le Budget principal des dépenses de cette année, le gouvernement du Canada prévoyait des revenus de 304 milliards de dollars. Dans un rapport publié le 30 avril, le directeur parlementaire du budget a dit que les revenus budgétaires seront inférieurs de 33 milliards de dollars en 2021, à cause de la COVID-19, je suppose. Auriez-vous l'obligeance de dire au comité à combien s'élèvent les rentrées que l'ARC a reçues au nom du gouvernement en mars et avril derniers? Quelles sont vos prévisions pour le reste de l'exercice 2020-2021, compte tenu de la tendance?

Avant que vous ne répondiez, monsieur Vermaeten, je voudrais soulever un autre élément, car je m'inquiète un peu des conséquences que pourraient subir des gens qui toucheraient de l'argent auquel ils n'ont pas droit. Vous en avez parlé il y a un instant, mais le Canadien moyen paiera d'une façon ou d'une autre pendant des années. Comment pouvons-nous être certains que le fardeau ne sera pas trop lourd au cours des 5 à 10 prochaines années et que les Canadiens qui en ont le plus besoin aujourd'hui ne finiront pas par écopier?

M. Vermaeten : Merci.

Je ne suis pas en mesure de répondre à la question sur les prévisions de revenus pour l'instant. Je n'ai pas ces chiffres sous la main et il est très probable que mes collègues ne les ont pas non plus.

En ce qui concerne les déclarations de revenus, le processus se poursuit, comme je l'ai dit au début; nous avons reçu environ 20 millions de déclarations de particuliers à ce jour. La perception des revenus se poursuit. Naturellement, ils seront plus

revenues will be lower, both because of filings and also because individuals and corporations are going to have lower profits.

I don't have any figures on that. I can turn to my colleagues. I'm not sure whether they will have any comments on that.

Mr. Gallivan: I'll just come in on the last part of the question about the assurance. It's important to recall that the CERB and the wage subsidy are taxable payments that would require reporting through the tax regime. One of the reasons why we're confident in being able to track discrepancies and/or fraud is that these amounts will have to be reported to the CRA over time. We're quite confident in our ability over time to recover what needs to be recovered. So the fact that these are taxable payments is something that's sometimes lost in the discussion.

The Chair: Yes, Mr. Vermaeten, can you go back to the question of Senator Richards? You made the comment, and if you need to bring in additional information from CRA to that question for clarity, can we agree that you will submit it in writing to the clerk?

Mr. Vermaeten: Yes, I can do that. Thank you.

The Chair: Thank you.

Senator Richards: Thank you very much.

Senator Harder: Welcome to our guests. I would like to pursue two aspects that you raised, Mr. Vermaeten, in your opening statement. First, could you elaborate a little more on the displaced work? In other words, how are you planning on adjusting the workload over the next 18 months at the CRA to ensure that some of the work that has been displaced because of this obvious priority is incorporated into your work?

Second, I would very much like to have additional information with respect to the health and safety of your workforce, particularly the call centres and the centres that perhaps don't have some of the standard distancing technology that I guess we will come to expect. In that regard, I would like to have a bit of an update with respect to the work that CRA is undertaking with its collective bargaining agents to ensure that the health and safety concerns are being addressed through the appropriate labour relations mechanisms.

Mr. Vermaeten: Thank you for those questions. I'll do my best to respond to them.

Your first question was with respect to the work that's displaced because of these extraordinary measures that we had to put in place. I'll say that this in itself is not the major concern with respect to the work going forward. Certainly resources were required to put in place all these measures, whether it's the GST, CCB, CERB, CESB or wage subsidy. Those all required

bas parce que les déclarations sont produites plus tard et que les particuliers et les sociétés auront des revenus moindres.

Je n'ai pas de chiffres à ce sujet. Je peux consulter mes collègues. Je ne sais pas s'ils ont quelque chose à dire à ce propos.

M. Gallivan : Je vais répondre à la dernière partie de la question sur l'assurance. Il est important de se rappeler que la PCU et la subvention salariale sont imposables et qu'elles devront être déclarées aux termes du régime fiscal. Si nous avons bon espoir de pouvoir repérer les irrégularités ou les fraudes, c'est notamment parce que, avec le temps, ces montants devront être déclarés à l'ARC. Nous sommes passablement sûrs de pouvoir, sur une certaine période, récupérer ce qui doit l'être. On oublie parfois dans la discussion que ce sont des prestations imposables.

Le président : Oui, monsieur Vermaeten, pouvez-vous revenir à la question du sénateur Richards? C'est vous qui avez fait le commentaire. Si l'ARC a d'autres renseignements à communiquer pour tirer la question au clair, pouvons-nous nous entendre pour que vous les soumettiez par écrit à la greffière?

M. Vermaeten : Oui, je peux le faire. Merci.

Le président : Merci.

Le sénateur Richards : Merci beaucoup.

Le sénateur Harder : Bienvenue aux témoins. Je voudrais revenir sur deux éléments que vous avez soulevés, monsieur Vermaeten, dans votre déclaration liminaire. Premièrement, pourriez-vous nous en dire un peu plus sur le travail qu'il a fallu mettre de côté? Autrement dit, comment comptez-vous modifier la charge de travail au cours des 18 prochains mois à l'ARC pour rattraper une partie du travail qui a été retardé à cause de cette priorité évidente?

Deuxièmement, je voudrais vraiment en savoir un peu plus sur la santé et la sécurité de votre effectif, dans les centres d'appels et aux endroits où on n'a pas forcément les moyens de préserver l'éloignement physique normal que nous considérons maintenant comme allant de soi. À ce même propos, je voudrais que vous fassiez le point sur le travail que l'ARC entreprend avec ses agents négociateurs pour que les préoccupations en matière de santé et de sécurité soient prises en compte au moyen des mécanismes appropriés de relations de travail.

M. Vermaeten : Merci de ces questions. Je vais y répondre de mon mieux.

Votre première question portait sur le travail qui a été retardé à cause des mesures extraordinaires que nous avons dû mettre en place. En soi, la charge de travail à venir n'est pas la plus grande préoccupation. Certes, il a fallu consacrer des ressources à la mise en place de toutes ces mesures, qu'il s'agisse de la TPS, de l'ACE, de la PCU, de la PCUE ou de la subvention

resources. They required a lot of my team, as well as other teams throughout the agency. I will say, though, that this was a fairly efficient process. In that sense, it hasn't created a problem down the road with respect to preventing us from doing a lot of our regular work. For example, as we provided additional phone resources, we were able to use people who were currently not able to do their regular duties; they volunteered to help us with the phones. In that sense, the special measures in themselves did not create a problem with respect to a large amount of work down the road.

We are, of course, thinking about the long-term impacts of COVID. We are thinking about our business resumption plan. We have a committee discussing these items on a very regular basis and certainly in cooperation with the unions, which have been our partners in this. For example, with respect to getting call agents or other individuals to volunteer to work as call agents, the unions have been very supportive of that.

We have a business resumption plan. We're thinking about the things we can start to do now and the things we can't do yet, whether because of the safety of our people or because it's just not appropriate. With respect to the safety, we've been very careful with respect to trying to do as much work as is absolutely possible. Case in point here with the call centres, we have about 3,000 call agents that we very quickly moved on to remote working. We were able to do that in a safe way.

In other cases, we've had to stand down on some of the work because safety, initially, wouldn't allow us to do that. For example, work that needs to be done in the tax centres requires enough social distancing. We can certainly have some people in the tax centres but not too many; that wouldn't allow the right amount of safety distancing. We have been very careful about that. We've been in constant communication with the unions, and they've been very supportive every step of the way. It has been a good relationship with respect to ensuring safety.

Sometimes safety prevents us from doing the things we want to do, and that creates a workload down the road, but sometimes certain work is just not appropriate. For example, some of our collections activities would not be appropriate at this point while people are unable to work or are financially stressed. The same thing goes with some of our auditing activities. Obviously, you don't want to be going into firms because of social distancing but also because it may be inappropriate right now if they are under financial stress.

salariale. Tout cela a exigé des ressources. Mon équipe a dû beaucoup s'investir tout comme ont dû le faire d'autres équipes de toute l'agence. Je dirais toutefois que nous avons travaillé de façon assez efficace. En ce sens, cela n'a pas créé de problème qu'il faudrait régler ultérieurement parce qu'il a fallu laisser de côté une bonne partie de notre travail ordinaire. Par exemple, lorsqu'il a fallu accroître les ressources pour répondre aux appels, nous avons pu mobiliser des effectifs qui ne pouvaient s'acquitter de leurs tâches habituelles; ces fonctionnaires se sont portés volontaires pour nous aider à répondre aux appels. En ce sens, les mesures spéciales en elles-mêmes n'ont pas créé de problème d'excédent de travail qu'il faudrait accomplir ultérieurement.

Nous réfléchissons, bien sûr, aux répercussions à long terme de la COVID. Et aussi à notre plan de reprise des activités. Nous avons un comité qui discute de ces questions très régulièrement et certainement en collaboration avec les syndicats, qui ont été pour nous des partenaires pendant cet épisode. Par exemple, ils ont été très favorables à l'idée que nous trouvions des agents d'appel ou que d'autres fonctionnaires se portent volontaires pour travailler comme agents d'appel.

Nous avons un plan de reprise des activités. Nous réfléchissons à ce que nous pouvons commencer à faire dès maintenant et à ce que nous ne pouvons pas faire encore, soit par souci pour la sécurité de nos gens, soit simplement parce que ce ne serait pas opportun. Quant à la sécurité, nous avons pris grand soin de faire le maximum. Par exemple, dans le cas des centres d'appels, nous avons rapidement mis 3 000 agents d'appel en télétravail. Nous avons pu le faire en toute sécurité.

Dans d'autres cas, nous avons dû suspendre certaines activités parce que la sécurité, au départ, ne nous permettait pas de les maintenir. Par exemple, le travail qui doit se faire dans les centres fiscaux exige un éloignement physique suffisant. Nous pouvons certainement faire travailler des fonctionnaires dans les centres fiscaux, mais pas beaucoup; il ne serait pas possible de garantir un éloignement suffisant entre eux. Nous avons été très prudents à cet égard. Nous sommes en communication constante avec les syndicats, et ils nous appuient fermement à chaque étape. Nous avons eu une bonne relation avec eux pour assurer la sécurité.

Parfois, la sécurité nous empêche de faire ce que nous voulons, et cela alourdit la charge de travail qu'il faudra assumer plus tard, mais il arrive aussi qu'il soit simplement déplacé de poursuivre certaines activités. Ainsi, certaines de nos activités de recouvrement ne seraient pas opportunes pour le moment, car il y a des contribuables qui sont incapables de travailler ou éprouvent des difficultés financières. Il en va de même pour certaines activités de vérification. De toute évidence, nous ne voulons pas nous rendre dans les entreprises à cause de l'éloignement physique à préserver et parce que ce serait malvenu de le faire, puisqu'elles sont plongées dans des difficultés financières pour l'instant.

Senator Smith: Maybe I can ask a question to Mr. Vermaeten. Phase one is to get the money out the door. We've gone on the attestation approach to get answers from people, to keep it simple and get it going. As you look forward in time now, can you give us a timeline for the next phase? Is the next phase making sure you start to follow up? How many phases do you see occurring in this process, and over what time frame? If you could give us a portrait, that would be helpful.

My last question is about the resources you have, the people working in the office and working at home. Could you give us just a portrait of that and how many people will be affected in terms of your efficiency and your ability to actually achieve your objectives?

Mr. Vermaeten: Thank you very much. I'd be very happy to answer that. I started mapping that out a few minutes ago in terms of the work that we're doing. I'll just add a little bit more detail to it. When we look at the process of ensuring that the right people are getting the right kind of support, we look at five elements there with three of them being up front. We do upfront validation in terms of systems checks while individuals are making those applications. As I mentioned before, we're doing things like ensuring there is no double-dipping with respect to some other benefits, including not just CERB and CESB, but also with respect to Employment Insurance. You can't get both. There is that upfront validation.

There is also some manual validation that goes on. When we have people applying who we feel are in a high-risk group, we will ask them to call us.

We also do payment validation. Once we've created a payment file, there are nightly system checks to ensure these are valid payments. It's actually quite sophisticated. We're looking for fraudulent things, like numeric bank accounts to see if there are any that follow a certain order. Is there a number of payments going to the same bank account? We have a range of statistics that we look at with respect to the payment file to make sure it is going to the right person.

That is the first block of three types of upfront things, and that happens virtually in real time or near real time.

Then there is the whole voluntary repayment process. That is an important part of our strategy. We know that there are people who applied who, in retrospect, applied to two places, for example, or, later on, they found a job. That's really what we're hoping for. That's what we want the wage subsidy to do if they get rehired and they're in the middle of their claim. At the time when they claimed, they thought they would be unemployed for four weeks but, in fact, they got a job. We have that voluntary repayment process. We're trying to make it absolutely easy for individuals to provide that repayment. We really would like them

Le sénateur Smith : Puis-je poser une question à M. Vermaeten? La première étape consiste à verser les fonds. Nous avons adopté l'approche fondée sur l'attestation des données par les demandeurs, de façon à simplifier les choses et à faire vite. Quand la prochaine étape pourra-t-elle débuter? Cette étape sera-t-elle celle du suivi? Selon vous, combien d'étapes le processus comprendra-t-il et sur quelle période s'échelonneront-elles? Il serait utile que vous nous donniez une vue d'ensemble.

Ma dernière question porte sur vos ressources, sur les effectifs présents au bureau ou en télétravail. Pourriez-vous nous donner une idée? Combien de gens seront touchés, pour ce qui est de votre efficacité et de votre capacité d'atteindre vos objectifs?

M. Vermaeten : Merci beaucoup. Je vais répondre avec plaisir. Il y a quelques minutes, j'ai commencé à faire le point sur le travail que nous sommes en train d'accomplir. Je vais ajouter quelques détails. Lorsque nous cherchons comment nous y prendre pour que les bons fonctionnaires obtiennent le bon type de soutien, nous examinons cinq éléments, dont trois arrivent en tête. Nous faisons une validation au départ, au moment de la présentation des demandes, au moyen des vérifications prévues dans les systèmes. Comme je l'ai déjà dit, nous veillons par exemple à ce qu'il n'y ait aucun cumul des prestations, ce qui comprend non seulement la PCU et la PCUE, mais aussi l'assurance-emploi. On ne peut pas toucher les deux. Il y a donc cette vérification initiale.

Il y a aussi une vérification manuelle. Lorsque nous recevons des demandes de personnes qui, selon nous, font partie d'un groupe à risque élevé, nous leur demandons de nous appeler.

Nous vérifions également les paiements. Une fois que nous avons créé un fichier de paiement, le système effectue des vérifications tous les soirs pour garantir qu'il s'agit de paiements valides. Il est en fait très perfectionné. Nous cherchons des éléments frauduleux, comme des comptes bancaires numériques, pour voir s'il y en a qui suivent une certaine séquence. Y a-t-il un certain nombre de paiements qui vont dans le même compte bancaire? Nous examinons toute une gamme de statistiques relativement au fichier de paiement pour nous assurer que les prestations sont remises à la bonne personne.

Il s'agit du premier bloc de trois types de mesures initiales, et elles sont appliquées en temps réel ou presque.

Il y a aussi tout le processus de remboursement volontaire. C'est un élément important de notre stratégie. Il y a des gens qui ont fait une demande et qui, après coup, constatent qu'ils ont fait une demande à deux endroits, par exemple, ou qui trouvent un emploi. C'est vraiment ce que nous espérons. C'est ce que nous voulons qu'il adienne de la subvention salariale, s'ils sont réembauchés alors qu'ils sont au beau milieu de la période visée par leur demande. Au moment de leur demande, les prestataires pensaient être au chômage pendant quatre semaines, mais en fait, ils ont trouvé un emploi. Nous avons un mécanisme de

to do it before December 31 of this year so that we don't end up issuing them a T4 slip. That's an important part of that.

The final element is really the post-payment verification. That's a fairly big job, but at the same time it's highly automated and it's one we do with many of the types of benefits we pay and also with our tax system.

What we're asking employers to do is to provide us T4 information that's a little more detailed than in other years. Usually we only ask for annual data. For example, an employee made \$44,000 and we get that on the T4 slip. It's an annual amount. What we're asking employers to do this year is to provide us a bit more detail in terms of the monthly income they're making so that we can take that in February, March and April of next year, and even later, and compare the information we have on file with respect to their earnings to the amounts they got from the CERB and the CESB. This allows us to do that automated validation.

The Chair: Thank you, Mr. Vermaeten.

[Translation]

Senator Dagenais: My question is for Mr. Vermaeten. Unless I'm mistaken, in your presentation you clearly gave the impression that your agency acted quickly and efficiently. All this will create an additional workload for the agency.

What will happen to Canadians' tax refunds? Will this delay tax refunds?

Mr. Gallivan: Thank you for the question. About 90 per cent to 92 per cent of Canadians file their tax returns electronically. For those who can do it that way, we're reporting very little backlog. With respect to paper returns, we've been gradually getting back to work. If the paper return is late in being processed, we also offer Canadians the option of filing a second electronic return. Volunteer tax clinics are in place to help more disadvantaged Canadians file their tax returns. We're looking closely at all of this, and we're very conscious of the need to process these claims for Canadians. We're providing Canadians with different options for filing their returns.

Senator Dagenais: I'd like to talk about the agency's revenues. If we take into account the fact that some businesses are at risk of bankruptcy, that some restaurants will close, that

remboursement volontaire. Nous essayons de faciliter les remboursements au maximum. Nous voudrions vraiment que ceux qui doivent rembourser des prestations le fassent avant le 31 décembre prochain, ce qui nous éviterait de leur délivrer un feuillet T4. C'est là quelque chose d'important.

Le dernier élément est en fait la vérification après paiement. C'est un assez gros travail, mais il est largement automatisé, et c'est un travail que nous faisons déjà pour bon nombre de prestations que nous versons et aussi dans le cadre du régime fiscal.

Ce que nous demandons aux employeurs, c'est de nous fournir des renseignements un peu plus détaillés que d'habitude. Normalement, nous ne demandons que des données sur l'ensemble de l'année. Par exemple, un employé a gagné 44 000 \$ et cela figure sur le feuillet T4. C'est un montant annuel. Cette année, nous demandons aux employeurs de nous fournir un peu plus de détails sur le revenu mensuel afin que nous puissions récupérer les données de février, mars et avril, l'an prochain, et même celles d'une période plus tardive. Et nous comparons les données sur les gains que nous avons au dossier aux montants reçus au titre de la PCU et de la PCUE. Cela nous permet de faire cette vérification automatisée.

Le président : Merci, monsieur Vermaeten.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Ma question s'adresse à M. Vermaeten. À moins que je ne me trompe, lors de votre exposé vous avez clairement donné l'impression que votre agence a agi rapidement et efficacement. Tout cela occasionnera une charge de travail supplémentaire à l'agence.

Qu'arrivera-t-il avec les demandes de remboursements d'impôt des Canadiens? Est-ce que cela risque de retarder les remboursements d'impôt?

M. Gallivan : Je vous remercie de cette question. Environ 90 % à 92 % des Canadiens produisent leur déclaration de revenus électroniquement. Pour ceux qui peuvent le faire de cette façon, nous accusons très peu de retard. En ce qui a trait aux déclarations soumises en format papier, nous avons graduellement repris le travail. Si la déclaration en format papier tarde à être traitée, nous offrons également la possibilité aux Canadiens de produire une deuxième déclaration électronique. Des cliniques d'impôt composées de bénévoles sont en place pour aider les Canadiens plus désavantagés à produire leur déclaration de revenus. Nous examinons tout cela de près et nous sommes très conscients de la nécessité de traiter ces demandes de remboursement pour les Canadiens. Nous offrons aux Canadiens différentes options pour produire leur déclaration.

Le sénateur Dagenais : J'aimerais parler des revenus de l'agence. Si nous prenons en considération le fait que certaines entreprises risquent de faire faillite, que des restaurants vont

people won't be travelling for some time and that many other commercial sectors will no longer be as lucrative, do you think that the drop in revenue from taxes will be more than 20 per cent over the next year?

Mr. Gallivan: It is too early to speculate on a specific percentage. I would add that even those businesses that survive will incur losses that they could use to reduce their taxable income for that fiscal year. We're currently refining our approach to the affected sectors to find an efficient way to do our job when necessary to protect the interests of taxpayers. This is a business case, and we have many computerized tools and third-party databases at our disposal. We have a good understanding of the areas that will be affected and when it will be necessary to audit, to limit the scope of the audit and, if necessary, to audit or not because it is too late. That's where we're at. We aren't in a position to analyze data to give a specific percentage.

Senator Dagenais: Thank you.

[English]

Senator Galvez: When we look at the whole economic response plan of more than \$900 billion by the Canadian government, we can easily see that a small portion goes to workers and salaries, but the biggest portion goes to small- and medium-sized enterprises and big corporations.

My question concerns recuperation and tax evasion and tax avoidance, which were growing. This was a very difficult problem before COVID.

For example, we learned from the Panama Papers that Canada was becoming a sort of fiscal haven because it was easy to create tax-planning structures to minimize taxes on things like interest, dividends, capital gains, retirement income and rental homes. That is in a memo within the Panama Papers.

We were happy to hear that more investigators and auditors were going to join the agency. In fact, we heard that 1,300 auditors were supposed to be hired; however, fewer than 200 have been hired so far.

How many investigations, inquiries and prosecutions end up in convictions of tax evasion? Are you ready for what is coming, with all the funds that will be released to corporations during COVID?

Mr. Gallivan: Thank you for the question. First I would say that we were quite active coming into COVID-19 in terms of cracking down on aggressive tax planning. The OAG talked

fermer, que les gens ne voyageront plus avant un certain temps et que plusieurs autres secteurs commerciaux ne seront plus aussi lucratifs, croyez-vous que la baisse de revenu qui provient des taxes et des impôts sera supérieure à 20 % au cours de la prochaine année?

M. Gallivan : Il est trop tôt pour spéculer sur un pourcentage précis. J'ajouterais que même les entreprises qui survivront vont subir des pertes qu'ils pourraient utiliser pour réduire leur revenu imposable pour cet exercice financier. Nous en sommes actuellement à parfaire notre approche envers les secteurs touchés pour trouver une manière efficace de faire notre travail lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts des contribuables. Il s'agit d'une analyse de la rentabilité et nous disposons de beaucoup d'outils informatisés et de bases de données de tierces parties. Nous avons une bonne compréhension des secteurs qui seront touchés et du moment où il faudra procéder à la vérification, limiter la portée de la vérification et, s'il y a lieu, faire la vérification ou non parce qu'il est trop tard. Voilà où nous en sommes. Nous ne sommes pas en mesure d'analyser des données pour donner un pourcentage précis.

Le sénateur Dagenais : Je vous remercie.

[Traduction]

La sénatrice Galvez : À considérer l'ensemble du plan d'intervention économique de plus de 900 milliards de dollars du gouvernement du Canada, on voit bien qu'une petite partie va aux travailleurs et aux salaires, et que la part du lion va aux PME et aux grandes entreprises.

Ma question porte sur la récupération, la fraude fiscale et l'évitement fiscal, qui est un phénomène en croissance. C'était déjà un problème ardu avant la COVID.

Ainsi, les Panama Papers nous ont appris que le Canada devenait une sorte de paradis fiscal parce qu'il était facile d'y créer des structures de planification fiscale pour minimiser l'impôt sur des revenus comme les intérêts, les dividendes, les gains en capital, les revenus de retraite et le rendement des logements locatifs. Voilà ce qu'on lit dans une note des Panama Papers.

Nous avons été heureux d'apprendre que l'agence aurait de plus nombreux enquêteurs et auditeurs. En réalité, nous avons appris que 1 300 auditeurs devaient être embauchés, mais moins de 200 l'ont été jusqu'à maintenant.

Combien d'enquêtes et de poursuites aboutissent à des condamnations pour fraude fiscale? Êtes-vous prêts pour ce qui s'en vient, étant donné tous les fonds qui seront versés aux sociétés pendant la pandémie de COVID?

M. Gallivan : Merci de votre question. Tout d'abord, je dirais que, dès avant la pandémie de COVID-19, nous menions une lutte acharnée contre la planification fiscale abusive. Le BVG a

about a 60% increase in audit yield. The billions of dollars that we reassess every year had grown to \$14.3 or \$14.6 billion last fiscal year. In fact, the fight has left audit and is before the courts. Right now, for offshore, aggressive tax-planning multinationals, we have more than 3,000 cases in front of the Tax Court of Canada and Federal Court of Appeal, and every year we have a dialogue with the Department of Finance around closing those loopholes and which parts of the legislation require tightening or not tightening.

The message had been sent to companies and investors that the CRA was on its game and had the data and auditors to identify aggressive plans, and were willing to push it to the court system, which then brings it to the light of day. The courts will make a decision on whether the planning is legal, as some people call it, or whether tax is payable. Then civil society, parliamentarians and the Department of Finance can react to that. We have a fairly good narrative in Canada around closing loopholes, bringing this planning to the courts, and then making decisions, based on the court record, to further tighten the legislation.

In terms of these emergency measures, somebody's track record is certainly a factor in terms of how closely we'll look at them. In terms of the wage subsidy, that's very much a program flowing, dollar for dollar, the funds to the workers. Within the context of the wage subsidy, the past history of a business would drive how much scrutiny we would give them to make sure they qualify, that the numbers are correct and that they have those employees, but the legislation itself doesn't allow for a holdback based on whether or not the CRA likes their track record.

With some other programs, there could be greater flexibility and discretion in terms of letting the nature of an entity's track record influence whether they qualify. That wasn't the case with the wage subsidy, which goes to workers, or CERB, which goes to the employee, but with other programs, that option could certainly be built in.

Senator Galvez: Why don't we measure the tax gap, and why don't we use formulary apportionment?

Mr. Gallivan: We certainly do measure tax gap. The CRA, with support from Finance on sales tax, has produced a series of tax gap reports that are on our website. Canada has moved to publishing the tax gap.

parlé d'une augmentation de 60 % du rendement des audits. Les milliards de dollars en nouvelles cotisations que nous imposons chaque année sont passés à 14,3 ou 14,6 milliards de dollars au cours du dernier exercice. En fait, la lutte se poursuit maintenant devant les tribunaux. À l'heure actuelle, pour les multinationales qui pratiquent une planification fiscale abusive en plaçant de l'argent à l'étranger, nous avons soumis plus de 3 000 affaires à la Cour canadienne de l'impôt et à la Cour d'appel fédérale. Et chaque année, nous discutons avec le ministère des Finances des moyens d'éliminer des échappatoires, des dispositions de la loi à resserrer ou non.

L'ARC a fait comprendre aux entreprises et aux investisseurs qu'elle était dans le coup, qu'elle avait les données et les auditeurs nécessaires pour repérer les planifications abusives, et qu'elle était prête à faire appel au système judiciaire pour que toute la lumière soit faite. Les tribunaux décideront si la planification est légale, comme certains le soutiennent, ou s'il y a des impôts à payer. Ensuite, la société civile, les parlementaires et le ministère des Finances pourront réagir. Au Canada, nous avons un assez bon bilan en matière d'élimination des échappatoires et de contestation de cette planification fiscale devant les tribunaux, puis nous prenons des décisions fondées sur les constatations des juges afin de resserrer davantage les dispositions législatives.

En ce qui concerne ces mesures d'urgence, il est certain que les antécédents de chaque demandeur influent sur le sérieux de l'examen auquel il est soumis. Le programme de subvention salariale verse tous les fonds aux travailleurs. Dans le contexte de cette subvention, c'est des antécédents de l'entreprise que dépend la sévérité de la vérification : son admissibilité, l'exactitude de ses chiffres, le fait que les employés déclarés sont bien à son service. Mais la loi elle-même ne permet pas de retenir l'argent selon que ses antécédents plaisent ou non à l'ARC.

Dans d'autres programmes, il pourrait y avoir une plus grande souplesse et une plus grande latitude pour laisser les antécédents d'une entreprise influencer la décision sur l'admissibilité. Ce n'était pas le cas pour la subvention salariale, qui est versée aux travailleurs, ou la PCU, qui est versée à l'employé. Mais pour d'autres programmes, cette option pourrait certainement être intégrée au système.

La sénatrice Galvez : Pourquoi ne mesurons-nous pas l'écart fiscal et pourquoi n'utilisons-nous pas les formules de répartition des profits?

M. Gallivan : Nous mesurons certainement l'écart fiscal. L'ARC, avec l'appui du ministère des Finances en ce qui concerne la taxe de vente, a produit une série de rapports sur l'écart fiscal. Ils se trouvent sur son site web. Le Canada a décidé de publier l'écart fiscal.

In terms of formulary apportionment versus other measures, I would say maybe even looking at the U.S. model, which the OECD is looking at under Pillar Two right now, as perhaps a form of minimum tax, similar to the American BEAT and GILTI, might be the way to go.

There are many models out there, and if there were an easy consensus model of splitting the revenue for multinationals, I think all of us, including civil society, would have jumped on it.

Senator M. Deacon: Thank you to our guests for being here today. On behalf of Canadians, I would like to begin by expressing great gratitude and thanks for how efficiently you and your colleagues in the public service are able to roll out these programs in a very quick and efficient manner for the most part. Canadians need this money quickly. As we sit here today, it hasn't been very long but I don't think any of us can comprehend the immense effort that went into this program, which for the most part has been run with a high level of efficiency.

With that in mind, there is something that has come up in different ways in questions this afternoon. I am also taking a quick look at overpayment of the CERB. I think we can wish and I think it's true that most cases of overpayment will prove to be accidental rather than motivated by greed, but we can't avoid situations of overpayment at this time.

Why not track these payments down now? Is it a matter of workplace capacity, automation or integration of a variety of services and programs? Would you give me your insight there?

Mr. Vermaeten: I would be happy to respond to that. As I said previously, I think we are doing some upfront validation. Certainly, we have a series of checks we are doing to ensure that we believe the money is going to eligible recipients, including making sure they're not getting amounts from other programs such as EI or getting CERB from ESDC. We do those types of checks.

To determine at this point whether they're making any other income, if we were to try to do that upfront it would take an incredible period of time. Thinking about the volumes, CRA alone has over 10 million applicants. I believe we had 4.6 million unique applicants who are doing this. So in order to know with certainty they're not making any money we would have to get them to attempt to prove to us in advance that they're not earning any money, which is a very difficult thing to do, to prove a negative, that they're not earning this money. Even if they had documentation, to manually go through documentation of 4.6 million people would take an incredible amount of time, more than just weeks and weeks. It's just not practical to do that.

Pour ce qui est des formules de répartition par opposition à d'autres mesures, je dirais qu'il faudrait peut-être même envisager le modèle américain, que l'OCDE examine actuellement dans le cadre du deuxième pilier, comme une forme d'impôt minimum, semblable au BEAT et au GILTI des États-Unis.

Il existe de nombreux modèles, et s'il y avait un modèle consensuel facile de répartition des profits pour les multinationales, nous aurions tous sauté sur l'occasion, y compris la société civile.

La sénatrice M. Deacon : Merci à nos invités d'être ici aujourd'hui. Au nom des Canadiens, je tiens d'abord à vous exprimer toute notre gratitude pour la diligence et l'efficacité avec lesquelles vous et vos collègues de la fonction publique arrivez pour la plupart à mettre en œuvre tous ces programmes. Les Canadiens ont besoin de cet argent rapidement. C'est encore assez récent et je ne pense pas qu'aucun d'entre nous puisse saisir toute l'ampleur des efforts que vous avez dû déployer, la plupart du temps de façon très efficace.

Cela dit, il y a un point qui a été soulevé de différentes manières cet après-midi. J'aimerais qu'on revienne rapidement sur la question du trop-payé de la PCU. Nous pouvons espérer et je pense qu'il est vrai que la plupart des cas de trop-payé se révéleront accidentels plutôt que motivés par la cupidité, mais nous ne pouvons pas pour l'instant les écarter entièrement.

Pourquoi ne pas suivre les paiements dès maintenant? Est-ce une question d'effectifs, d'automatisation ou d'intégration de différents services et programmes? Pourriez-vous m'éclairer à ce sujet?

M. Vermaeten : Je me ferai un plaisir de répondre à cette question. Comme je l'ai dit un peu plus tôt, nous faisons des contrôles initiaux. Nous effectuons une série de vérifications pour nous assurer que l'argent va bien à des bénéficiaires admissibles, et qu'ils ne reçoivent pas d'argent d'autres programmes comme l'assurance-emploi ou la PCU administrée par ESDC. Nous faisons des vérifications de ce genre.

Essayer de déterminer dès le départ s'ils gagnent un autre revenu prendrait énormément de temps. Pensons aux chiffres : l'ARC à elle seule compte plus de 10 millions de demandeurs. Je crois que nous avons eu 4,6 millions de demandeurs uniques. Donc, pour avoir la certitude qu'ils ne gagnent aucun revenu, il faudrait leur demander de nous prouver à l'avance qu'ils ne font pas d'argent, ce qui est très difficile à prouver, qu'on ne fait pas d'argent. Même avec de la documentation, il faudrait énormément de temps pour éplucher à la main la documentation de 4,6 millions de personnes, plus que quelques semaines. C'est tout simplement impraticable.

In the alternative, we could go to their employer and try to find information from them upfront, but, again, we don't know all of their employers, whether they're working for multiple employers and who their employers are today, which may be different from where they were last year when we had their information. It's just not practical to try to find that information today. But what is practical is when we get the T4 information next year we'll be able to do that through an automated way. We're comfortable that in most cases we're going to find those individuals who were earning income at the same time.

Senator M. Deacon: Thank you. While this is not perhaps your leadership, when we look at overpayments I'm still thinking about Canadians who tell me this week they're still trying to pay back \$10,000, \$20,000 or \$25,000 in overpayments from their Phoenix pay system experience. I have great empathy for that channel and that lane and that story. I do wonder, in the case of overpayments, when you're looking at that, will that be an immediate payback or will it be phased-in payback? I know folks are told not to spend money but some of them might be entitled to it and need to. Do you have some thoughts on that?

Mr. Vermaeten: Certainly. As I mentioned in my opening remarks, we've created a repayment facility within My Account to make it really easy for individuals to repay those amounts. Ideally, they pay the full amount. For example, if they got an additional \$2,000 that they're not eligible for any more because they got a job, they can go into My Account and with several clicks of a button they can pay that back immediately. If they can't pay the fully amount, they can pay a lesser amount as well.

I think we are doing everything we can to make it easy to repay, and it's a fully automated process. We believe that will work considerably better than, for example, Phoenix with respect to the repayment amounts. Most people want to repay those.

Senator Klyne: Thank you to our panel and all staff working on the CRA files who have had to work under immense pressure to get the financial support out to Canadians to help them get through these difficult times.

My question is directed at compliance, or collections at least. The flexibility for businesses filing taxes deferred to September through the support for businesses program is welcome, I'm sure, by those owing taxes. The deferral in the current environment of COVID-19 could, however, have unintended consequences for both business and government. Businesses may have to make the difficult choice of using funds earmarked for income tax and repurposing those funds for working capital and unintentionally be unable to make up the funds for income tax by September. CRA could, as a result, experience more late payment or nonpayment of taxes, which

Ou encore, nous pourrions nous adresser à leur employeur pour essayer d'obtenir l'information dès le départ, mais encore là, nous ne savons pas s'ils ont plusieurs employeurs et qui sont ces employeurs aujourd'hui, qui diffèrent peut-être de ceux qui figurent sur nos feuillets de renseignements de l'an dernier. Il n'est tout simplement pas envisageable d'essayer de trouver cette information aujourd'hui. Mais ce qui l'est, c'est de le faire de façon automatisée lorsque nous disposerons des renseignements des feuillets T4 l'an prochain. Nous sommes convaincus que, dans la plupart des cas, nous allons trouver les personnes qui gagnaient un revenu en même temps.

La sénatrice M. Deacon : Merci. Bien que cela ne relève peut-être pas de vous, lorsqu'on examine les trop-payés, je pense au système de paie Phénix et aux Canadiens qui me disent encore cette semaine qu'ils essaient toujours de rembourser 10 000 \$, 20 000 \$ ou 25 000 \$ de trop-payés. J'ai beaucoup d'empathie pour eux. Je me demande, dans le cas des trop-payés, si vous allez exiger un remboursement immédiat ou un remboursement échelonné? Je sais bien qu'on dit aux gens de ne pas dépenser l'argent, mais certains d'entre eux peuvent y avoir droit et devront le dépenser. Avez-vous des idées là-dessus?

M. Vermaeten : Certainement. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, nous avons créé un mécanisme de remboursement dans Mon dossier, pour qu'il soit vraiment facile aux particuliers de rembourser ces montants. Idéalement, ils paient le plein montant. Par exemple, s'ils ont obtenu un versement supplémentaire de 2 000 \$ auquel ils n'ont pas droit parce qu'ils ont trouvé du travail, ils peuvent aller dans Mon dossier et rembourser immédiatement en quelques clics. S'ils ne peuvent pas payer le plein montant, ils peuvent aussi payer un montant moindre.

Nous faisons tout ce que nous pouvons pour faciliter le remboursement, et c'est entièrement automatisé. Nous croyons que cela fonctionnera beaucoup mieux que, par exemple, Phénix en ce qui concerne les montants de remboursement. La plupart des gens veulent rembourser les trop-payés.

Le sénateur Klyne : Merci à nos témoins et à tous les employés qui travaillent aux dossiers de l'ARC et qui ont été soumis à d'énormes pressions pour faire parvenir l'aide financière dont les Canadiens ont besoin en ces temps difficiles.

Ma question porte sur l'observation, ou du moins sur la perception des impôts. Les entreprises qui doivent de l'impôt sont sûrement heureuses que la date limite de paiement ait été repoussée à septembre grâce au programme d'aide aux entreprises. Toutefois, dans le contexte actuel de la COVID-19, ce report pourrait avoir des conséquences imprévues pour elles et pour le gouvernement. Certaines pourraient faire le choix difficile de réaffecter à leur fonds de roulement des sommes réservées à l'impôt sur le revenu et ne pas pouvoir les rassembler à nouveau pour payer leur impôt d'ici septembre. Par conséquent, l'ARC pourrait avoir plus de comptes impayés ou

leads to higher costs in attempting to collect taxes and any interest or penalties incurred after September.

Can you share with the committee the projected impact to the treasury as a result of the September deferral in filing business taxes?

Mr. Gallivan: Again, I think you've isolated the bad debt issue, but layered on top is the business loss and losses that can be carried back even to prior years. You could have a business that was in arrears with CRA, coming into COVID and perversely have accumulated enough losses to carry it back to prior years and actually reduce that debt they came into the pandemic with. Now that doesn't help their cash flow and their solvency issue, but because of those complex interactions, we don't have that hard number yet.

I can assure you that colleagues in the debt management branch made the case about giving a lifeline that could only delay or make worse the solvency issues that businesses face in September. They are called debt management, not collections, because they work over time and can make arrangements over time to help businesses find their feet.

With numerous programs out there putting cash into the economy and into businesses, there is a hope — not in September but through arrangements that start in September and could go on for several years — that will give businesses a chance to catch up.

Senator Klyne: Thank you. Are there any plans to further defer the deadline for filing income tax past September? If there is an extension, are you able to estimate what it will cost for every week the flexibility date is pushed past the September deferral?

Mr. Gallivan: There has been no active consideration for the September 1 deadline. There are some corporate return dates coming up and there are some clarifications sought by practitioners. Under active consideration within the agency now is some clarification around the penalty and interest implications up to September. There are some corporate tax returns due June 30 and some T3 returns in there. That's what is really under active consideration to bring us up to September but we haven't turned our minds past September yet.

Senator Klyne: Thank you.

Senator Boehm: I would like to thank our witnesses for joining us today. I never thought, certainly when I was younger, that I would be in a position to congratulate the CRA for the

payés en retard, et donc encourir des frais plus élevés pour percevoir les impôts et les intérêts ou pénalités exigibles après septembre.

Quelles répercussions prévoyez-vous pour le Trésor avec le report de cette échéance au mois de septembre?

M. Gallivan : Il s'agit encore une fois de la question des mauvaises créances, mais s'ajoutent à cela les pertes d'entreprise qui peuvent être reportées même aux années précédentes. Supposons une entreprise qui aurait des arriérés à l'ARC et qui, à cause de la COVID, accumulerait suffisamment de pertes pour les reporter aux années précédentes et réduire ainsi la dette qu'elle avait avant la pandémie. Cela n'aide pas sa trésorerie ni sa solvabilité, mais à cause de ces interactions complexes, nous n'avons pas encore de chiffres précis à vous donner.

Je peux vous assurer que mes collègues de la Direction générale de la gestion de la dette ont mis en garde contre une mesure d'aide qui ne ferait que retarder ou aggraver les problèmes de solvabilité qui guettent les entreprises en septembre. On dit qu'ils font de la gestion de la dette, et non du recouvrement, parce qu'ils travaillent au fil du temps et peuvent trouver des arrangements pour aider les entreprises à reprendre pied.

Avec tous ces programmes en cours qui injectent de l'argent dans l'économie et dans les entreprises, il y a lieu d'espérer — pas en septembre, mais grâce à des arrangements qui commenceront en septembre et qui pourraient se poursuivre pendant plusieurs années — que les entreprises auront une chance de se rattraper.

Le sénateur Klyne : Merci. Est-ce qu'on envisage de reporter au-delà de septembre la date limite des déclarations d'impôt? Si c'est le cas, êtes-vous en mesure d'estimer ce qu'il en coûtera pour chaque semaine écoulée à partir de ce report?

M. Gallivan : La date limite du 1^{er} septembre n'a pas fait l'objet de discussions. Il y a des dates de déclaration de revenus des sociétés qui s'en viennent et les intéressés cherchent à obtenir des éclaircissements. Ce dont on s'occupe actuellement à l'agence, c'est de clarifier les incidences en matière de pénalités et d'intérêts jusqu'en septembre. Certaines déclarations de revenus des sociétés doivent être produites au plus tard le 30 juin, avec des formulaires T3. Voilà ce qui nous occupe vraiment d'ici septembre, mais nous ne sommes pas encore allés au-delà.

Le sénateur Klyne : Merci.

Le sénateur Boehm : Je remercie nos témoins de s'être joints à nous aujourd'hui. Je n'aurais jamais cru, en tout cas quand j'étais jeune, que j'en viendrais un jour à féliciter l'ARC de son

excellent work that it's doing, but you are doing excellent work so thank you for stepping up.

My question follows one that Senator Harder asked at our last meeting and I had followed up on it then, but it concerns assistance to international students. Many of them are in the same position as domestic students. They've paid higher tuition fees, and they need financial relief. They would like to find jobs. They can't really go back, although in some countries there have been suggestions they do go back, but not in ours. They need an amended Study Permit with a condition that states they are allowed to work on or off campus, which takes about a month to process, and they need a SIN number, which takes about 20 business days to process.

My first question is whether the government is planning on addressing this in the work that you are doing, and whether, with IRCC, you can relax some of the bureaucratic conditions to allow international students to work, given that the revenue to their continued presence at universities, some \$6 billion a few years ago, is significant.

Mr. Vermaeten, please go ahead.

Mr. Vermaeten: Perhaps I could turn to my colleague Mr. Trueman who may be more familiar with the intricacies of international students. If not, we may have to get back to you on a couple of those questions.

Mr. Trueman: I think we would have to take that question back about the international students. I apologize for that. We can provide a written response to that question.

Senator Boehm: So \$6 billion in revenue comes from international students alone, and there are the barriers that I have mentioned. Maybe this is more of a suggestion. Is the government applying any long-term risk assessment measures when looking at this question? Because if you exclude a certain group that is eligible for the program, this can have impacts on all parties involved, particularly Canada's universities who are now scrambling trying to figure out how to start the fall semesters and what to do with the international students.

Mr. Vermaeten: With respect to the policy development of the student benefit, that is the responsibility of ESDC. Certainly we can work with them to provide you an answer on that.

Senator Boehm: Thank you very much.

Senator Duncan: Thank you to the guests in attendance today. I truly appreciate it.

excellent travail, mais vous faites de l'excellent travail, alors je vous en remercie.

Je voudrais relancer la question que le sénateur Harder a posée lors de notre dernière réunion et à laquelle j'avais donné suite à ce moment-là; il s'agit de l'aide aux étudiants étrangers. Beaucoup d'entre eux sont dans la même situation que les étudiants canadiens. Ils ont payé des frais de scolarité plus élevés et ils ont besoin d'une aide financière. Ils voudraient bien trouver un emploi. Ils ne peuvent pas vraiment s'en retourner; apparemment, certains pays l'acceptent, mais pas ici. Ils ont besoin d'un permis d'études modifié, attestant qu'ils ont le droit de travailler à l'université ou hors campus, ce qui prend environ un mois à traiter, et ils ont besoin d'un numéro d'assurance sociale, ce qui prend environ 20 jours ouvrables.

Je voudrais d'abord savoir si le gouvernement a l'intention de faire appel à vous dans ce cas et si, le cas échéant, vous pourriez avec IRCC assouplir certaines formalités pour permettre aux étudiants étrangers de travailler, étant donné que leur présence continue procure aux universités des revenus considérables, quelque 6 milliards de dollars il y a quelques années.

Monsieur Vermaeten, vous avez la parole.

M. Vermaeten : Je pourrais peut-être demander à mon collègue, M. Trueman, qui est plus familier avec les subtilités des études internationales. Sinon, nous devons peut-être vous revenir avec des réponses à vos questions.

M. Trueman : Je pense que nous allons devoir vous revenir là-dessus. Je m'en excuse. Nous pourrions vous communiquer par écrit une réponse à cette question.

Le sénateur Boehm : C'est donc 6 milliards de dollars de revenus qui viennent uniquement des étudiants étrangers, et il y a les obstacles dont j'ai parlé. Ce qui suit est peut-être plus une suggestion qu'autre chose. Est-ce que le gouvernement évalue les risques à long terme lorsqu'il se penche sur cette question? Parce que si on exclut un certain groupe qui est admissible au programme, il peut y avoir des répercussions sur toutes les parties concernées, en particulier les universités canadiennes qui se demandent d'ores et déjà comment elles devront entreprendre le semestre d'automne et ce qu'il faudra faire avec les étudiants étrangers.

M. Vermaeten : Ce sont les gens d'EDSC qui sont chargés d'élaborer la politique sur la prestation aux étudiants. Nous pouvons certainement travailler avec eux pour vous fournir une réponse à ce sujet.

Le sénateur Boehm : Merci beaucoup.

La sénatrice Duncan : Merci à nos invités d'être ici aujourd'hui. J'en suis très reconnaissante.

May I offer my congratulations to all of Canada's public servants at all levels for their incredible service to Canadians. I believe they were recently described as "quietly competent." I would like to publicly and loudly express my thanks to all of you.

My question has several aspects. Perhaps the presenters could respond in a written form.

I'm concerned with the under-served areas and populations of our country, those who may lack internet or telephone access or those who have not dealt with the CRA before and are missing from the rolls. How are we reaching individuals? Is there a tracking mechanism in terms of performance management? Are we aware of the length of time required to respond to these individuals?

I would also like to address the issue of quality assurance. I would like to relay to you what an individual said to me recently — from a social distance of course — about her experience as a small restaurant owner. She had nothing but praise for every time she has called and spoken with Government of Canada employees regarding these programs. I gather it has been several times. In that regard, I'm also aware of professional firms that in the past have received alternate interpretations of Canada's Income Tax Act.

What quality assurance is being put in place with all of these new employees to ensure everybody has the same message and the same information? That's not a criticism. It's a question.

Finally, there is a great deal of information, perhaps inadvertently, being collected in terms of how these programs are reaching Canadians, and I believe it was Mr. Vermaeten who mentioned "going forward." Going forward, we'll have all kinds of terrific information in terms of how these programs have assisted Canadians. Is this information being collected in a manner that can evaluate a guaranteed basic income program and is there a group being formulated to evaluate the information and use it to consider a basic guaranteed income program for Canadians?

That's a very long-winded question. I thank you for your patience and understand if the information is to be provided in writing. Thank you.

Mr. Vermaeten: Maybe I could make a few brief comments and certainly supplement that with writing.

With respect to vulnerable segments and trying to ensure they are going to get the benefits, whether it's the CERB or CESP or any of our other benefits, I think we are trying to do as much as we can in that area. It certainly is challenging, especially when we are dealing with northern and remote communities. There are

Permettez-moi d'offrir mes félicitations à tous les fonctionnaires du Canada, à tous les niveaux, pour leur incroyable dévouement envers les Canadiens. Je crois qu'on a évoqué récemment à leur sujet une espèce de « compétence tranquille ». Je tiens à les remercier tous publiquement haut et fort.

Ma question comporte plusieurs volets. Les témoins pourront éventuellement répondre par écrit.

Je m'inquiète des régions et des populations mal desservies de notre pays, des personnes qui n'ont peut-être pas accès à Internet ou au téléphone ou qui n'ont jamais fait affaire avec l'ARC et qui ne figurent donc pas sur les listes. Comment faisons-nous pour joindre ces personnes? Y a-t-il un mécanisme de suivi pour analyser le rendement? Savons-nous combien de temps il faut pour répondre à ces gens-là?

J'aimerais aussi aborder la question de l'assurance de la qualité. Une dame me racontait récemment — à bonne distance de moi, évidemment — ce qu'elle a vécu en tant que propriétaire de petit restaurant. Elle n'avait que des éloges à l'endroit des employés du gouvernement du Canada à qui elle a parlé au sujet de ces programmes. J'ai cru comprendre qu'elle a dû les contacter à plusieurs reprises. Par ailleurs, je connais aussi des cabinets professionnels qui, par le passé, ont eu droit à des interprétations différentes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

En matière d'assurance de la qualité, que fait-on avec tous ces nouveaux employés pour s'assurer que tout le monde ait le même message et la même information? Ce n'est pas une critique. C'est une question.

Enfin, il y a beaucoup d'information qu'on recueille, peut-être par inadvertance, sur la façon dont tous ces programmes joignent les Canadiens, et je crois que c'est M. Vermaeten qui parlait du travail « à venir ». À l'avenir, nous aurons toutes sortes de renseignements formidables qui nous diront comment ces programmes ont aidé les Canadiens. Est-ce que ces renseignements sont recueillis de manière à pouvoir évaluer un programme de revenu de base garanti, et est-ce qu'un groupe est formé pour évaluer ces renseignements en vue d'un éventuel programme de revenu garanti pour les Canadiens?

C'est une très longue question. Je vous remercie de votre patience et je comprendrai très bien si la réponse doit être fournie par écrit. Merci.

M. Vermaeten : Je pourrais peut-être faire quelques brefs commentaires et certainement compléter par écrit.

En ce qui concerne les éléments vulnérables et les efforts que nous faisons pour qu'ils reçoivent bel et bien les prestations, qu'il s'agisse de la PCU, de la PCUE ou de n'importe quelle autre, je pense que nous faisons tout ce que nous pouvons. C'est certainement difficile, surtout auprès des collectivités nordiques

all kinds of challenges. For example, they are not going to have high-speed internet access in some cases.

Wherever we can, we have tried to make it as easy as possible to apply for our benefits. I will give you a couple of examples with respect to the CERB. We had initially thought we would only allow applications through My Account, but we decided we wanted to create an IVR, an automated phone system, to be able to apply. It is precisely for the reason that we know not everyone has access to computers or high-speed internet. In fact, the phone applications have been quite popular and roughly 35% of Canadians have been using that. That does allow a wider range of individuals to be able to use that system.

Even if they can't navigate the IVR, the automated phone system, we allow them to phone us and provide an attestation over the phone. That is another way we have helped.

We have also done things with respect to our Community Volunteer Income Tax Program. This is all across the country, the volunteers that try to support low-income individuals and ensure that they file their taxes so they can get all their benefits. We have provided increased flexibility to the volunteer program to allow them to collect information and submit the taxes virtually. So they don't need to be there in person in a COVID-19 environment, and it is also to be able to reach remote areas.

We have done a number of things in that area and continue to do more, for example, with simplified tax filing for northern communities and for Aboriginal communities.

We'll supplement that answer with some additional information.

Senator Loffreda: Thank you to our panel and witnesses. We are going to experience economic challenges going forward. Hopefully we will have a healthy recovery. We are all hoping that will be the case.

Speaking of economic challenges, not only on a corporate level but also on a personal level, have you analyzed the possible writeoffs on tax collection? If so, to what extent do you see that being a challenge? Will your recovery or collection policy change? Could you elaborate based on the challenges you foresee or will meet going forward with bankruptcies on a personal and corporate level? If you do require additional capacity and personnel, has there been any discussion around acquiring possible additional resources because of the challenges the economic recovery will bring? Thank you.

et éloignées. Les difficultés sont de toutes sortes, par exemple l'absence d'accès à Internet haute vitesse.

Partout où nous le pouvons, nous avons essayé de faciliter le plus possible les démarches à faire pour obtenir nos prestations. Je vais vous donner quelques exemples concernant la PCU. Au départ, nous envisagions d'autoriser seulement les demandes faites par le portail Mon dossier, mais nous avons décidé d'offrir aussi un système de RVI, un service téléphonique automatisé, pour pouvoir présenter une demande, justement parce que nous savons que tout le monde n'a pas accès à un ordinateur ou à Internet haute vitesse. En fait, le service téléphonique est très populaire et environ 35 % des Canadiens l'utilisent. Cela donne accès à un plus grand nombre de personnes.

Et si une personne n'arrive pas à naviguer dans le système de RVI, elle peut toujours nous téléphoner directement et fournir une attestation par téléphone. C'est une autre façon que nous avons trouvée pour aider.

Nous avons aussi pris des mesures concernant le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt. Partout au pays, on trouve des bénévoles prêts à aider les personnes à faible revenu à produire leur déclaration pour avoir droit à toutes leurs prestations. Nous avons assoupli le programme afin de permettre aux bénévoles de recueillir les renseignements et de soumettre les déclarations par voie électronique. Ils n'ont donc pas besoin d'être là en personne pendant la pandémie, et cela permet aussi d'atteindre les régions éloignées.

Nous avons donc fait un certain nombre de choses et nous continuons d'en faire davantage, par exemple, en simplifiant la déclaration de revenus pour les collectivités du Nord et les communautés autochtones.

Nous aurons d'autres renseignements à vous fournir pour compléter cette réponse.

Le sénateur Loffreda : Merci à nos témoins. Il y a bien sûr des difficultés économiques à prévoir. Espérons que la relance sera solide. C'est ce que nous voulons tous.

Parlant de difficultés économiques, non seulement pour les entreprises, mais aussi pour les particuliers, avez-vous analysé les répercussions possibles sur la fiscalité? Si c'est le cas, dans quelle mesure cela pourrait-il être un problème? Allez-vous modifier votre politique de recouvrement ou de perception? Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les problèmes que vous entrevoyez à l'avenir en ce qui concerne les faillites personnelles et les faillites d'entreprises? Si vous avez besoin de moyens et de personnel supplémentaires, y a-t-il eu des discussions sur l'acquisition d'éventuelles ressources supplémentaires pour relever les défis de la relance économique? Merci.

Mr. Gallivan: Thank you. A key point to make compared to 2008-09, which is the last proxy for this kind of economic situation, is we are further along on data and analytics. We are much better at the management of risk. We have adopted a more flexible posture in compliance, in collections, because of both the health and economic risks. It could be the health risks fade ahead of the economic situation.

As we come back, we don't have a firm projection of the exact percentage, as I said in response to an earlier question, but based on 2008-09, we have a sense of what it might look like. It could be slightly worse; it could be slightly longer.

Where the risk base comes in is that we understand people's behaviours and the interventions we need to adjust those behaviours better. Coming out of this, we will be able to say with X additional resources or X fewer resources, here is the lift we could have in terms of the government's fiscal situation.

We are also better at other forms of intervention. Back to debt management, we have more insight as to who responds to a phone call or letter versus a heavier hand and legal garnishments. In the audit space, that's looking at who might respond to education versus who requires a light audit versus a heavy audit versus a criminal investigation.

You should take comfort in that we have better data and analytics coming out of this. We will have a range of options and treatments that we could use to mitigate the impact, no matter what or how big that economic impact is.

Senator Loffreda: With respect to a lot of the aid packages, speaking again of economic challenges, there have been no deductions at source. Is that a challenge for you? Could you comment on that going forward? Is it a worry for Canada Revenue Agency that there have been no deductions at source? Would it have been more or less complicated? Were you involved in any of those discussions?

Mr. Gallivan: To inform the committee, source deductions are definitely seen as a very high risk fund to dip into for a business. It's also seen as a trust fund. It's often seen as unlike, perhaps, income tax, which is a portion of your extra earnings. It's Crown funds you are holding on behalf of the Crown.

M. Gallivan : Merci. Un point important à souligner par rapport à 2008-2009, notre dernière référence quant à ce genre de situation économique, c'est que nous sommes plus avancés sur le plan des données et de l'analyse. Nous nous sommes beaucoup améliorés dans la gestion des risques. Nous avons adopté une position plus souple en matière d'observation, ainsi que de recouvrement, en raison des risques pour la santé et pour l'économie. Il se pourrait que les risques pour la santé s'estompent avant les effets sur la situation économique.

Nous n'avons pas encore de projection précise du pourcentage exact, comme je l'ai dit en réponse à une question précédente, mais compte tenu de ce qui s'est passé en 2008-2009, nous avons une idée de ce à quoi cela pourrait ressembler. La situation pourrait être légèrement pire; les effets pourraient se faire sentir un peu plus longtemps.

Lorsqu'il est question de la base de risque, nous comprenons les comportements des gens et les interventions dont nous avons besoin pour qu'ils soient mieux adaptés. À la suite de cela, nous pourrions dire quel effet nous pourrions escompter sur le plan de la situation financière du gouvernement avec X ressources supplémentaires ou X ressources de moins.

Nous nous sommes aussi améliorés en ce qui a trait aux autres formes d'intervention. Pour en revenir à la gestion des créances, nous sommes mieux équipés pour savoir qui réagira à un appel téléphonique ou à une lettre, en comparaison avec des mesures plus sévères, voire des saisies-arrêts judiciaires. Dans le domaine de la vérification, il s'agit de déterminer qui réagira à une simple information, par rapport à qui aura besoin d'une vérification légère, d'une vérification plus approfondie ou d'une enquête criminelle.

Le fait que nous ayons de meilleures données et analyses devrait vous rassurer. Nous disposerons d'une gamme d'options et de mesures que nous pourrions utiliser pour atténuer l'impact économique, peu importe la forme qu'il prendra ou l'ampleur qu'il aura.

Le sénateur Loffreda : Pour ce qui est d'un grand nombre des programmes d'aide, et encore une fois dans le contexte des difficultés économiques, il n'y a pas eu de retenues à la source. Est-ce que cela pose un problème pour vous? Pouvez-vous nous dire ce que vous envisagez pour l'avenir? L'Agence du revenu du Canada s'inquiète-t-elle de l'absence de retenues à la source? Est-ce que cela aurait été plus compliqué ou aurait facilité les choses? Avez-vous participé aux discussions à ce sujet?

M. Gallivan : Pour la gouverne du comité, les retenues à la source sont certainement considérées comme des liquidités à risque très élevé pour une entreprise. Elles sont aussi considérées comme un fonds en fiducie. On les perçoit souvent différemment, peut-être, de l'impôt sur le revenu, qui représente une partie des revenus supplémentaires. Ce sont des fonds qui appartiennent à l'État et que les entreprises détiennent au nom de l'État.

I would say the sensitivity around payroll and source deductions — CPP and EI — is that it's really the Crown. It's taxpayers' money, not necessarily the business's money. That has often been the last source we would want to go to. We have some experience that once a business needs to dip into that for cash flow purposes in terms of the future viability of that business, it doesn't bode as well as some other form of debt. We see it as a very risky form of financing.

Senator Loffreda: I'm not referring to the financing formula. I'm referring to the fact that, for a lot of individuals who did receive the payments, there are no deductions at source. They will eventually have to pay taxes based on that revenue. Was there any discussion around the formula and taking those deductions at source before the payments were sent out to facilitate cash flow for Canadians, saying, "Here is, in general, the basic tax income."

The Chair: Mr. Vermaeten, could you please answer in writing the question that Senator Loffreda just concluded with?

Mr. Vermaeten: Certainly.

The Chair: Thank you.

[Translation]

Senator Gagné, you have the floor.

Senator Gagné: I'll add my voice to those of my colleagues in congratulating you and thanking you for your commitment to serving Canadians. Thank you very much.

The Canada Revenue Agency is responsible for administering hundreds of millions of dollars in taxes each year, and it's important, as you mentioned in your presentation, that the agency demonstrate its efficiency in meeting its objectives in the context of the adjustments you've been called upon to make during this pandemic period.

I think you also mentioned in your presentation that you've started to think about how to do your evaluation. What kind of tools are you going to use for the diagnosis in order to provide a good analysis of the Canada Revenue Agency's performance?

Mr. Gallivan: Just one clarification. Are you talking about emergency measures?

Senator Gagné: Yes.

Mr. Gallivan: For me, the timely delivery of cheques, given the volume, is currently the primary objective. It's something we're following from hour to hour. In terms of observation, as your colleagues have asked, the next phase is to make sure we

Je dirais que ce qui est délicat au sujet des retenues sur la paie et des retenues à la source — celles au titre du Régime de pensions du Canada et de l'assurance-emploi —, c'est qu'elles sont véritablement la propriété de l'État. Il s'agit de l'argent des contribuables et non pas nécessairement de celui de l'entreprise. C'est souvent la dernière source dans laquelle puiser. D'après notre expérience, lorsqu'une entreprise a besoin de puiser dans ces fonds pour assurer sa viabilité future, cela n'augure pas aussi bien pour elle que les autres formes de passif. Nous considérons qu'il s'agit d'une forme de financement très risquée.

Le sénateur Loffreda : Je ne parle pas de formule de financement. Je parle du fait que les prestations qu'ont reçues beaucoup de personnes n'ont pas fait l'objet de retenues à la source. Ces personnes devront éventuellement payer des impôts sur ce revenu. Y a-t-il eu des discussions au sujet de la formule et des retenues à la source, avant le versement des prestations, afin de faciliter les flux de trésorerie des Canadiens, en donnant comme justification qu'il s'agit en général de l'impôt de base.

Le président : Monsieur Vermaeten, pourriez-vous répondre par écrit à la question que le sénateur Loffreda vient de poser?

M. Vermaeten : Certainement.

Le président : Merci.

[Français]

Sénatrice Gagné, vous avez la parole.

La sénatrice Gagné : J'ajoute ma voix à celle de mes collègues pour vous féliciter et vous remercier de votre engagement à servir les Canadiens et les Canadiennes. Merci infiniment.

L'Agence du revenu du Canada a la responsabilité d'administrer des centaines de millions de dollars d'impôts par année, et il est important, comme vous l'avez mentionné dans votre présentation, que l'agence montre son efficacité à atteindre ses objectifs dans le contexte des ajustements que vous avez été appelés à faire durant cette période de pandémie.

Je pense que vous avez mentionné également dans votre présentation que vous avez commencé à penser à la façon d'effectuer votre évaluation. Quel type d'outils allez-vous utiliser pour faire le diagnostic, afin de fournir une bonne analyse du rendement de l'Agence du revenu du Canada?

M. Gallivan : Juste une précision. Est-ce que vous parlez des mesures d'urgence?

La sénatrice Gagné : Oui.

M. Gallivan : Pour ma part, délivrer les chèques en temps opportun, compte tenu du volume, est actuellement le premier objectif. C'est quelque chose que nous suivons d'heure en heure. Pour ce qui est de l'observation, comme l'ont demandé vos

know what the risks and issues are, and also what the level of variance is. For the wage subsidy, for instance, we'll use a statistically valid observation sample to know the actual dollar gap and to be able to understand it. For other programs, it's a matter of knowing the nature of the observation and whether or not it's a duplicate claim, to know the gap and to be able to reduce it later.

From another perspective, as one of your colleagues asked me, participation is another performance objective. We're trying to promote the program. For us, it's about the level of participation: Have the people who are eligible participated? What's the error rate? It's really in this next phase that we'll be setting the long-term objectives, to calibrate our efforts in a way that's commensurate with risk and priorities.

Currently, promoting the program is almost as important an issue as ensuring compliance. In the future, we'll be more concerned about compliance.

The Chair: Thank you.

[English]

Senator Martin: Thank you to all of the representatives presenting today. I want to associate myself with the remarks made by Senator Boehm regarding the care with which we need to look at the international students, who really are Canadians at heart. They love Canada, and it's important to look long term in regard to what we will do for these students.

My question goes back to CERB and CEWS and how we want employers to be able to bring their employees back to work. We have heard from various employers how challenging it has been to attract employees back to work and that it's been a slow process. We want this to happen in order for Canadians to get back to work and our economy to return to some normalcy.

You talked about having a team that's looking ahead and looking post-COVID-19. What are you doing to encourage Canadians to get back to work, to move from the CERB to the CEWS, as employers are finding this very challenging?

Mr. Vermaeten: Thank you for that question. It's certainly one that we think about a lot, and not just at the CRA but across the various departments that are looking at this: Department of Finance and Employment and Social Development.

collègues, la prochaine phase consiste à s'assurer de connaître les risques et les enjeux, et aussi de connaître le niveau d'écart. Pour ce qui est de la subvention salariale, par exemple, nous utiliserons un échantillon d'observation statistiquement valide pour connaître l'écart réel en dollars et pour être en mesure de bien le comprendre. Pour d'autres programmes, il s'agit de connaître la nature de l'observation et de savoir s'il s'agit d'une réclamation en double ou non, pour connaître l'écart et être en mesure de le réduire par la suite.

Dans une autre perspective, comme un de vos collègues me l'a demandé, pour ce qui est de la participation, il s'agit d'un autre objectif de rendement. On cherche à promouvoir le programme. Pour nous, cela concerne le degré de participation : les gens qui y sont admissibles ont-ils participé? Quel est le taux d'erreur? C'est vraiment dans cette prochaine phase que nous établirons les objectifs à long terme, pour calibrer nos efforts à la mesure du risque et en fonction des priorités.

En ce moment, promouvoir le programme est un problème presque aussi important que d'assurer la conformité. À l'avenir, c'est plutôt la conformité qui nous préoccupe.

Le président : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Martin : Merci à toutes les personnes qui ont présenté un exposé aujourd'hui. Je suis d'accord avec le sénateur Boehm pour dire qu'il faut se soucier des étudiants étrangers, qui sont vraiment des Canadiens de cœur. Ils aiment le Canada, et il est important de réfléchir à long terme à ce que nous allons faire pour eux.

Je veux revenir à la Prestation canadienne d'urgence et à la Subvention salariale d'urgence du Canada, ainsi qu'à la façon dont nous voulons que les employeurs ramènent leurs employés au travail. Divers employeurs nous ont dit à quel point il a été difficile de ramener des employés au travail et comment le processus a été lent. Nous souhaitons que cela se produise pour que les Canadiens reprennent le travail et que notre économie revienne à une certaine normalité.

Vous avez parlé d'avoir une équipe chargée d'évaluer l'avenir et de se pencher sur la situation après la COVID-19. Que faites-vous pour encourager les Canadiens à retourner au travail, à passer de la Prestation canadienne d'urgence à la Subvention salariale d'urgence du Canada, compte tenu des difficultés auxquelles les employeurs font face?

M. Vermaeten : Merci de cette question. C'est certainement un enjeu auquel nous réfléchissons beaucoup, et pas seulement à l'Agence du revenu du Canada, mais dans les divers ministères qui s'occupent de la question, comme le ministère des Finances et le ministère de l'Emploi et du Développement social.

As you pointed out, the intent is [Technical difficulties] the wage subsidy, to get people back to work. We have heard the same thing, that there are pockets or instances where employers are having challenges finding employees. Writ large for the economy, we're not seeing a lot of labour shortages at this point. There are many people who are still looking for work, so it tends to be the exception rather than the general rule that employers are having a challenge.

With respect to the CERB, it is a temporary measure. We're in the third period right now, and individuals are eligible for a maximum of four periods. It's our hope and assessment that the vast majority of people, when they are given an opportunity to return to work, are going to return for the sake of having permanent employment, especially at a time when, presumably, the economy will be going through a rough stretch as we move out of COVID, and the ability to get long-term employment is going to be pretty enticing for the vast majority of people.

I think it will be more the exception than the rule that people will give up long-term employment for the sake of receiving the CERB just a little bit longer. It is, on the one hand, certainly a lot of money — \$2,000 — especially when you multiply it by all the people who have it. On the other hand, it does work out to only \$500 a week, which would be quite a bit less than the minimum wage. So I think in the majority of cases, you're going to have Canadians who are looking forward to returning to work and will accept that work.

The Chair: To the Canada Revenue Agency witnesses, thank you for sharing your comments with us and answering our questions. We will certainly wait to get some of the answers in writing that you will be sending. I have seen, in what you have presented and in the questions that were asked, that we have a common denominator. I call that common denominator TAP-R. It is the abbreviation for transparency, accountability, predictability and reliability.

Before we go to the second panel with the same witnesses, I advise that we might call you back later in order to complete our report to be tabled in the Senate of Canada. On this, we continue our study on certain elements of Bill C-13, on the provisions and operations of Bill C-14, and on the government's response to the COVID-19 pandemic and its economic consequences.

Honourable senators, to the participants and Canadians coast to coast to coast, we are still with the officials from Canada Revenue Agency.

Senator Marshall: I have been thinking about some of the answers to the questions in the previous session. There were two questions there. One was from Senator Richards about the

Comme vous l'avez souligné, le but est [Difficultés techniques] la subvention salariale, de ramener les gens au travail. Nous avons entendu la même chose que vous, à savoir qu'il y a des secteurs ou des cas où les employeurs ont de la difficulté à trouver des employés. De toute évidence, dans l'ensemble de l'économie, il n'y a pas beaucoup de pénuries de main-d'œuvre à l'heure actuelle. De nombreuses personnes sont toujours à la recherche d'un emploi, et les employeurs qui ont des problèmes à ce sujet sont plutôt l'exception que la règle en général.

En ce qui concerne la PCU, il s'agit d'une mesure temporaire. Nous en sommes à la troisième période, et les particuliers sont admissibles pour un maximum de quatre périodes. Nous espérons et nous estimons que la grande majorité des gens, lorsqu'ils auront la possibilité de retourner au travail, le feront pour avoir un emploi permanent, surtout à un moment où, vraisemblablement, l'économie va traverser une période difficile, au sortir de la crise de la COVID, et où la possibilité d'obtenir un emploi à long terme deviendra très attrayante pour la grande majorité des gens.

Je pense que les gens qui renonceront à un emploi à long terme simplement pour recevoir la PCU un peu plus longtemps seront plus l'exception que la règle. D'une part, c'est certainement beaucoup d'argent, 2 000 \$, surtout quand on multiplie ce montant par le nombre de personnes qui le reçoivent. D'autre part, cela ne donne que 500 \$ par semaine, ce qui est beaucoup moins que le salaire minimum. Je pense donc que dans la majorité des cas, les Canadiens ont hâte de retourner au travail et accepteront de travailler.

Le président : Je remercie les témoins de l'Agence du revenu du Canada de nous avoir fait part de leurs commentaires et d'avoir répondu à nos questions. Nous attendrons certainement les réponses que vous nous enverrez par écrit. J'ai vu un dénominateur commun entre ce que vous avez présenté et les questions qui ont été posées. J'appellerais cela le dénominateur commun de la transparence, de la responsabilité, de la prévisibilité et de la fiabilité.

Avant de passer à la deuxième ronde avec le même groupe de témoins, je vous informe que nous vous réinviterons peut-être plus tard, afin de mettre la dernière main au rapport que nous déposerons au Sénat. À ce sujet, nous poursuivons notre étude sur certains éléments du projet de loi C-13, sur les dispositions et l'application du projet de loi C-14 et sur la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19 et ses effets économiques.

Honorables sénateurs, participants et Canadiens d'un océan à l'autre, nous poursuivons avec les représentants de l'Agence du revenu du Canada.

La sénatrice Marshall : J'ai réfléchi à certaines des réponses aux questions de la séance précédente. Deux questions ont été abordées. Le sénateur Richards a parlé de l'incidence globale de

overall impact of COVID-19 on your revenues. There was one from Senator Klyne; he was asking for the financial impact of extending the deadline to file income tax returns and to pay income taxes. You didn't provide the dollar amounts. Is it because you don't have them, or do you have them but are not releasing them publicly?

Mr. Gallivan: I think those were both my answers. It's the case that we just don't have a precise figure for those.

Senator Marshall: Do you have any number at all?

Mr. Gallivan: In making the decision on the payment deadline, there would have been analysis, so there might be a number. As I tried to explain in my answer, the prediction around the revenue drop will definitely be more art than science. In that case, we just don't have a number. On the other one, the deadline, we can endeavour to find a number if one was used in making the decision.

Senator Marshall: I think the Parliamentary Budget Officer came up with an answer to Senator Klyne's question. Has the Department of Finance been asking you for that number? I have been looking for some financial information from them but I have been unsuccessful. Have they been looking for that number from you?

Mr. Gallivan: I want to make sure we are clear. There are two different numbers. One is what might be the impact on the in-year revenue in 2020 because of COVID-19. The second one has to do with the fiscal impact of delaying the filing deadline.

Senator Marshall: Right.

Mr. Gallivan: I feel we may have greater luck finding hard data around postponing the deadline.

Senator Marshall: But the question is: Has the Department of Finance requested that information from you?

Mr. Gallivan: On the first one, the answer is no. As I tried to allude in my answer, it would be very difficult at this point to make an estimate given that the duration of the pandemic is not yet known and given the significant complexity around loss carryforwards, corporate structures, et cetera. I'm not sure whether it's a lack of interest or if they just haven't turned their minds to that and we are not at a point where we can come up with a hard estimate yet.

la COVID-19 sur vos revenus. Le sénateur Klyne a aussi soulevé une question concernant l'impact financier du report de la date limite pour la production des déclarations de revenus et le paiement de l'impôt sur le revenu. Vous n'avez pas fourni de montants en dollars. Est-ce parce que vous ne les avez pas, ou les avez-vous, mais vous ne les rendez pas publics?

M. Gallivan : Je pense que c'est ce que j'ai répondu dans les deux cas. Il est vrai que nous n'avons pas de chiffres précis à ce sujet.

La sénatrice Marshall : Avez-vous un chiffre quelconque?

M. Gallivan : Au moment de prendre la décision sur la date limite de paiement, il y a sûrement eu une analyse, alors il pourrait y avoir un chiffre. Comme j'ai essayé de l'expliquer dans ma réponse, les prévisions concernant la baisse des revenus seront certainement davantage du domaine de l'art que de la science. Dans ce cas, nous n'avons tout simplement pas de chiffre. Pour ce qui est de l'autre question, soit celle de la date limite, nous pouvons essayer de trouver le chiffre qui a servi, le cas échéant, à prendre la décision.

La sénatrice Marshall : Je crois que le directeur parlementaire du budget a répondu à la question du sénateur Klyne. Le ministère des Finances vous a-t-il demandé ce chiffre? J'ai tenté sans succès d'obtenir des données financières auprès d'eux. Vous ont-ils demandé un chiffre?

M. Gallivan : Je veux m'assurer que nous nous comprenons bien. Il y a deux chiffres différents. L'un d'eux concerne l'incidence de la COVID-19 sur les revenus en cours d'exercice en 2020. Le deuxième a trait aux répercussions financières du report de la date limite de production des déclarations de revenus.

La sénatrice Marshall : C'est exact.

M. Gallivan : Je pense que nous aurons plus de chance de trouver des données concrètes concernant le report de l'échéance.

La sénatrice Marshall : Mais la question est la suivante : le ministère des Finances vous a-t-il demandé cette information?

M. Gallivan : Pour ce qui est du premier cas, la réponse est non. Comme j'ai tenté de l'expliquer, il serait très difficile à ce stade-ci de faire une estimation, étant donné que la durée de la pandémie n'est pas encore connue et compte tenu de la grande complexité entourant les reports de pertes, les structures organisationnelles, et cetera. Je ne sais pas s'il s'agit d'un manque d'intérêt de leur part ou du fait qu'ils ne se sont tout simplement pas penchés sur cette question, et nous n'en sommes pas encore à pouvoir arriver à une estimation précise.

Senator Marshall: Thank you. Have you done any work on the underground economy lately and how that dovetails into the programs now offered under COVID-19?

Mr. Gallivan: Yes. There has been strategic planning around how the self-interest of bringing people onto a payroll to qualify for the wage subsidy may be at odds with past history when there might have been self-interest to pay people. We haven't yet developed those plans or implemented them, but that's a live issue right now. From a compliance perspective, people may be telling a different story in qualifying for these programs than they would have previously. We don't think the time to pounce, per se, is right now but we are doing that analysis.

Senator Marshall: Thank you. I had asked earlier about the program for students. Have the benefits started to go out? My understanding from the answer I got was that it's open for applications but no benefits have been mailed out yet. Is that correct?

Mr. Vermaeten: The application process opened on Friday. For those on direct deposit, they received those amounts two business days after. Had we opened the application process on Wednesday, they would have received the money Friday. But we opened it on Friday and there was a long weekend, so that means people will see the amounts in their bank accounts, if they have direct deposit, on Wednesday morning.

Senator Marshall: This question is specific to the Canada Child Benefit. I think it's a program of the Department of Finance, but I think you mail out the cheques. There are additional benefits being given now under COVID-19. If an individual or parent did not qualify last year but now they have been laid off, do they have an opportunity to qualify this year for those benefits? Or are they out of luck because they didn't qualify last year?

Mr. Vermaeten: Canada Child Benefit payments were made with respect to the 2019-20 entitlement year. That is based on the 2018 taxation information that we have on file. To the extent that an individual's income was lowered in 2019, that would not result in making them eligible for the Canada Child Benefit because we were looking at the 2018 taxation year.

Senator Marshall: That seems a bit unfair in that these people now have no source of income and they are not eligible for that benefit.

The Chair: Mr. Vermaeten, please provide an answer in writing for Senator Marshall's last question.

La sénatrice Marshall : Merci. Avez-vous mené des travaux sur l'économie souterraine récemment et ce qui la relie aux programmes actuellement offerts en raison de la COVID-19?

M. Gallivan : Oui. Il y a eu une planification stratégique concernant l'opposition entre l'intérêt de ces personnes d'inscrire des gens sur une liste de paie pour être admissibles à la subvention salariale et la situation passée, où leur intérêt aurait peut-être été de payer les gens. Nous n'avons pas encore élaboré ou mis en œuvre ces plans, mais c'est un problème qui se pose actuellement. Du point de vue de l'observation, le discours des gens pour être admissibles à ces programmes pourrait être différent de celui qu'ils avaient précédemment. Nous ne pensons pas que le moment soit bien choisi pour intervenir de façon brusque, mais nous sommes en train de faire cette analyse.

La sénatrice Marshall : Merci. J'ai posé une question plus tôt au sujet du programme destiné aux étudiants. Les prestations ont-elles commencé à être versées? Si j'ai bien compris la réponse que j'ai obtenue, les demandes sont acceptées, mais aucune prestation n'a encore été envoyée par la poste. Est-ce exact?

M. Vermaeten : Le processus de demande a commencé vendredi. Ceux qui utilisent le dépôt direct ont reçu ces montants deux jours ouvrables plus tard. Si nous avions ouvert le processus de demande mercredi, ils auraient reçu l'argent vendredi. Mais nous l'avons ouvert vendredi et il y a eu une longue fin de semaine, ce qui signifie que les gens verront les montants dans leur compte bancaire, le mercredi matin, s'ils ont le dépôt direct.

La sénatrice Marshall : Ma prochaine question porte sur l'Allocation canadienne pour enfants. Je pense que c'est un programme du ministère des Finances, mais je crois que vous êtes chargés d'envoyer les chèques par la poste. D'autres prestations sont maintenant offertes en raison de la COVID-19. Si une personne ou un parent n'était pas admissible l'an dernier, mais qu'il a été mis à pied, peut-il être admissible à ces prestations cette année, ou en est-il exclu parce qu'il n'était pas admissible l'an dernier?

M. Vermaeten : L'Allocation canadienne pour enfants a été versée pour l'année d'admissibilité 2019-2020. Elle est fondée sur les données fiscales de 2018 que nous avons dans nos dossiers. Même si le revenu d'une personne a été plus faible en 2019, cela n'a pas pour effet de la rendre admissible à l'Allocation canadienne pour enfants, parce que l'admissibilité repose sur l'année d'imposition 2018.

La sénatrice Marshall : Cela semble un peu injuste en ce sens que ces gens n'ont plus de source de revenu et qu'ils ne sont pas admissibles à cette prestation.

Le président : Monsieur Vermaeten, je vous demanderais de répondre par écrit à la dernière question de la sénatrice Marshall.

Mr. Vermaeten: Certainly.

[Translation]

Senator Forest: I'd like to come back to a very relevant program, the Canada emergency wage subsidy. I've received a lot of comments on this. It's program that applies in different proportions, since gross revenues must have decreased by 15 per cent in March and by 30 per cent in April and May.

Here's my question. Many businesses can't qualify for this assistance program if their revenues haven't dropped by 30 per cent. Why was no thought given to introducing a proportional program, as in the case of several other government programs? For example, if in April a business had suffered a 20 per cent loss of revenue instead of 30 per cent, it could have received two-thirds of the amount under this assistance program.

Currently, a lot of small and medium-sized enterprises are facing different problems, depending on the market and because of shocks in the production chain. These businesses will qualify for the program and will manage to survive because of this lifeline, but if a business suffers losses of 29 per cent of its revenues for April and May—which is extremely damaging in terms of supply chains because of personnel problems—it won't be eligible for this subsidy. It seems to me this is a form of inequity.

Why not implement a more progressive program, in line with the proportion of loss of gross revenues?

Mr. Gallivan: I'd say that one of the roles of the agency is to provide feedback to the Minister of Finance. As far as the program is concerned, we know that the Minister of Finance changed the method of calculation to make the qualification criteria more flexible. We know that they also refined the eligibility criteria last week to allow more businesses to qualify. I can't comment or read the Minister of Finance's mind, but I know that this feedback has been brought to his attention and was duly received by the minister. As well, we have seen some changes to address these types of comments in the past.

Senator Forest: We're well aware today that, if a business doesn't qualify, it's all or nothing; even with the flexibilities that will make it possible for more businesses to be eligible, the fact remains that, if the 30 per cent threshold for April and May isn't reached, that is, if a business suffers revenue losses of 29 per cent, it doesn't qualify. However, at 30 per cent, that's the jackpot.

M. Vermaeten : Certainement.

[Français]

Le sénateur Forest : J'aimerais revenir sur un programme fort pertinent, soit celui de la Subvention salariale d'urgence du Canada. J'ai d'ailleurs reçu beaucoup de commentaires à ce sujet. Il s'agit d'un programme qui s'applique selon différentes proportions, puisque les revenus bruts doivent avoir diminué de 15 % en mars et de 30 % en avril et en mai.

Ma question est la suivante. Beaucoup d'entreprises ne peuvent se qualifier à ce programme d'aide si leurs revenus n'ont pas subi une baisse de 30 %. Pourquoi n'a-t-on pas pensé à instaurer un programme proportionnel, comme dans le cas de plusieurs autres programmes gouvernementaux? Par exemple, si au mois d'avril une entreprise avait subi une perte de revenus de 20 % au lieu de 30 %, elle aurait pu obtenir les deux tiers du montant lié à ce programme d'aide.

À l'heure actuelle, énormément de petites et moyennes entreprises sont aux prises avec différents problèmes, selon les marchés et à cause des chocs subis dans la chaîne de production. Ces entreprises se qualifieront au programme et réussiront à survivre grâce à cette bouée de sauvetage, mais si une entreprise subit des pertes de 29 % de ses revenus pour les mois d'avril et de mai — ce qui est extrêmement dommageable en ce qui a trait aux chaînes d'approvisionnement en raison des problèmes relatifs au personnel —, elle ne pourra être éligible à cette subvention. Il me semble qu'il y a là une forme d'iniquité.

Pourquoi ne pas avoir implanté un programme plus progressif, conformément à la proportion de la perte des revenus bruts?

M. Gallivan : Je dirais qu'un des rôles de l'agence est de donner une rétroaction au ministre des Finances. En ce qui concerne le programme, on sait que le ministre des Finances a changé la méthode de calcul pour faire des assouplissements aux critères de qualification. On sait que, la semaine dernière, ils ont aussi raffiné les critères d'admissibilité afin de permettre à plus d'entreprises de se qualifier. Je ne peux pas commenter ou lire dans les pensées du ministre des Finances, mais je sais que cette rétroaction a été portée à son attention et a été reçue en bonne et due forme par le ministre. De plus, on a déjà vu quelques changements visant à tenir compte de ce genre de commentaires par le passé.

Le sénateur Forest : Nous sommes bien conscients aujourd'hui que, si une entreprise ne se qualifie pas, c'est tout ou rien; même avec les assouplissements qui permettront de rendre plus d'entreprises admissibles, il n'en demeure pas moins que, si la limite de 30 % pour les mois d'avril et de mai n'est pas atteinte, donc si une entreprise subit des pertes de revenus de 29 %, elle ne se qualifie pas. Cependant, à 30 %, c'est le gros lot.

Mr. Gallivan: The scenario where some businesses have a revenue cycle that puts them at a disadvantage is well-known and has been examined. I can't read the Minister of Finance's mind, but it's a known scenario, and this feedback has been shared by the stakeholders.

Senator Forest: With the emergency response benefit, we know that currently, in terms of the \$2,000 amount, recipients are often people in a precarious financial situation. There are no deductions at source. I congratulate you very much for your effectiveness and efficiency, but how will the agency follow up with these people so that they realize that they'll have to file an income tax return at the end of 2020, and that they'll have received income that may be significant without any deductions at source? Are these people aware of this?

Mr. Gallivan: I'll start by saying that yes, an awareness program is being considered, as my colleague mentioned. For people who have taken advantage of the duplicate program, there are many who want to repay the amount immediately. We know that many citizens find themselves in a credit position every year, for an average of \$1,800, and so there is already a cushion to protect them. When we were discussing our collection programs, we talked about the possibility of repaying payments over a longer period. Our agency is working to make people aware well before December so that they don't have any nasty surprises in April.

Senator Forest: Thank you to the witnesses.

The Chair: Thank you, Mr. Gallivan.

[English]

Senator Richards: Thank you again, witnesses, for being here. In terms of the Canada Emergency Wage Subsidy, there seems to be a bit of a discrepancy in what is paid out so far, retroactive to March, and what was said was going to be paid out. I think \$1.7 billion a month had been paid out, and there was an approximation of \$12 billion per month that would be paid out.

If that's true, can you tell me why this discrepancy is so huge and what might happen to those billions of dollars in the future?

Mr. Vermaeten: Thank you for that question. It is extremely difficult to estimate the take-up rate of these measures, certainly in an evolving situation. I know for myself that when this situation started in early March, I was very much hoping we would have a normal and successful filing season, that it would meet all the metrics and that we would be able to say this was our best filing season whatever. Then came along COVID-19, and the government responded very quickly and put in place

M. Gallivan : Le scénario où certaines entreprises ont un cycle de revenus qui les désavantage est bien connu et il a été examiné. Je ne suis pas en mesure de lire dans les pensées du ministre des Finances, mais il s'agit d'un scénario connu, et c'est une rétroaction qui a été communiquée par les intervenants.

Le sénateur Forest : Dans le cas de la prestation d'urgence, on sait qu'actuellement, pour ce qui est du montant de 2 000 \$, les prestataires sont souvent des gens qui sont dans une situation financière précaire. Il n'y a aucune retenue à la source. Je vous félicite grandement de votre efficacité et de votre efficience, mais comment l'agence fera-t-elle un suivi auprès de ces gens-là pour qu'ils prennent conscience que, à la fin de l'année 2020, ils devront fournir une déclaration de revenus, et qu'ils auront touché des revenus qui peuvent être importants sans qu'il y ait de retenue à la source? Est-ce que ces gens sont conscients de cette réalité?

M. Gallivan : Je vais commencer par dire que oui, un programme de sensibilisation est envisagé, comme mon collègue l'a mentionné. Pour ceux qui se sont prévalus du programme en double, il y en a plusieurs qui veulent rembourser le montant sur-le-champ. On sait que plusieurs citoyens se trouvent dans une position de crédeur chaque année, pour un montant de 1 800 \$ en moyenne, et il existe donc déjà un coussin pour les protéger. Au moment des discussions sur nos programmes de recouvrement, on a parlé de la possibilité de rembourser les paiements sur une plus longue période. Notre agence travaille à sensibiliser les gens bien avant le mois de décembre, pour qu'ils n'aient pas de mauvaise surprise en avril.

Le sénateur Forest : Je remercie les témoins.

Le président : Merci, monsieur Gallivan.

[Traduction]

Le sénateur Richards : Je remercie encore une fois les témoins de leur présence. Pour ce qui est de la Subvention salariale d'urgence du Canada, il semble y avoir un écart entre ce qui a été versé jusqu'à maintenant, avec effet rétroactif au mois de mars, et ce que l'on a dit devoir verser. Je crois que 1,7 milliard de dollars par mois ont été versés sur une possibilité d'environ 12 milliards de dollars par mois.

Si c'est vrai, pouvez-vous me dire pourquoi cet écart est si énorme et ce qui pourrait arriver à ces milliards de dollars à l'avenir?

M. Vermaeten : Merci de cette question. Il est extrêmement difficile d'estimer le taux de recours à ces mesures dans une situation qui ne cesse d'évoluer. Je sais pour ma part que lorsque cette situation a commencé au début de mars, j'espérais vraiment que nous aurions une saison de production normale réussie, qui répondrait à tous les critères et dont nous aurions pu dire que c'était notre meilleure saison de production. Puis est arrivée la COVID-19, et le gouvernement a réagi très rapidement et a mis

these measures, and continues to put in place these measures to deal with the evolving situation.

The fact that take-up of these measures was higher than expected — and indeed so far, from the CRA side alone, approximately \$20 billion in payments for CERB — is no surprise, given the financial situation turned out to be much worse for Canadians than people had anticipated. So the program is there, and it's there to respond to the needs of Canadians.

Senator Richards: You are saying that the Canada Emergency Wage Subsidy is paying out more than they originally thought it would be, or less? Because I have heard that it was much less. That was my question, sir.

Mr. Vermaeten: I'm sorry; I misheard. I thought you were taking about the CERB. With respect to the wage subsidy, when the CRA was preparing for the launch of this program, we looked at the maximum number that may apply and made sure our systems were ready.

For example, when we launched the CERB, we anticipated that in the first week we should be ready for 4 million applications and make sure our systems can handle that volume. We prepared for 4 million applications for that first week and made sure we had everything in place for that. We received about 2.5 million applications in that first week.

In terms of the wage subsidy, we looked at the total number of small and large employers. We looked at that universe and determined that we should prepare ourselves for receiving up to 1 million applications. We wanted to put those systems in place to make sure that, when people go into their My Business Account or they phone us or they use the IVR, the Interactive Voice Response, the system can manage that. The number we went on, 1 million, was based on system requirements to make sure we're there. The take-up has been considerably lower than that, but it continues.

A lot of work is going on in terms of determining what more can be done to support employers to make sure they are able to apply. We continue to do that. We continue to put more tools on the website, for example, such as the wage calculator and additional Q and As. Of course, the Department of Finance has been looking at eligibility. If you combine those factors, we are seeing a continual uptake in the program, and you are absolutely right that the numbers are lower than the 1 million we prepared for, and we continue to monitor that.

Senator Richards: Thank you.

en place ces mesures, et il continue de le faire pour suivre l'évolution de la situation.

Le fait que le taux de recours à ces mesures ait été plus élevé que prévu — et, en fait, jusqu'à maintenant, du côté de l'ARC seulement, il s'agit d'environ 20 milliards de dollars en paiements pour la PCU — n'est pas surprenant, étant donné que la situation financière s'est avérée bien pire pour les Canadiens que ce qui avait été prévu. Le programme existe donc pour répondre aux besoins des Canadiens.

Le sénateur Richards : Vous dites que la Subvention salariale d'urgence du Canada est plus élevée ou moins élevée que ce qui avait été prévu au départ? J'ai entendu dire qu'elle était de beaucoup inférieure. C'était ma question.

M. Vermaeten : Je suis désolé, j'ai mal entendu. Je pensais que vous parliez de la PCU. En ce qui concerne la subvention salariale, lorsque l'ARC s'est préparée pour le lancement de ce programme, nous avons examiné le nombre maximal de demandes possibles et nous nous sommes assurés que nos systèmes étaient prêts.

Par exemple, lorsque nous avons lancé la PCU, nous nous attendions à être prêts pour 4 millions de demandes et à ce que nos systèmes puissent traiter ce volume au cours de la première semaine. Nous nous sommes préparés pour 4 millions de demandes la première semaine et nous nous sommes assurés que tout était en place pour arriver à y répondre. Nous avons reçu environ 2,5 millions de demandes au cours de cette première semaine.

Pour ce qui est de la subvention salariale, nous avons examiné le nombre total de petits et de grands employeurs. Nous nous sommes servis de cet univers pour déterminer que nous devrions nous préparer à recevoir jusqu'à un million de demandes. Nous voulions mettre des systèmes en place pour nous assurer que les systèmes puissent gérer les gens qui accèdent à Mon dossier d'entreprise, qui nous téléphonent ou qui utilisent la réponse vocale interactive. Le chiffre d'un million que nous avons avancé était fondé sur les exigences du système, pour nous assurer de répondre à la demande. Le taux de participation a été considérablement inférieur à cela, mais des demandes continuent d'être soumises.

Beaucoup de travail est en cours pour déterminer ce qui peut être fait de plus pour aider les employeurs à présenter une demande. Nous poursuivons nos efforts. Nous continuons de mettre plus d'outils sur le site web, par exemple, le calculateur de salaires et d'autres questions et réponses. Bien sûr, le ministère des Finances s'est penché sur l'admissibilité. Une fois ces facteurs combinés, nous constatons une participation continue au programme, et vous avez tout à fait raison de dire que les chiffres sont inférieurs au million pour lequel nous nous sommes préparés, et nous continuons de suivre la situation.

Le sénateur Richards : Merci.

Senator Harder: Thank you, officials. I would like to follow up on the answer that I believe, Mr. Vermaeten, you gave to Senator Galvez's question on tax fairness.

You referenced the cases before the Tax Court of Canada. If my memory is correct, you indicated there were over 3,000 cases that CRA has brought to the Tax Court. My recollection is that the Tax Court has become somewhat of a bottleneck in overall tax system fairness because of the slowness of the court and the capacity of the court to deal with the volume before it. If that is the case, do you expect any impact to further deteriorate that overall systemic robustness that is necessary as a result of the cases that might come forward in response to the COVID measures?

Mr. Gallivan: Thank you for the question. Narrowing it to the COVID measures, our view is to provide whatever assurance we need to, as quickly as possible, and not linger on. I think there is a hope shortly after payment to get into these programs to see how much risk there is and then develop the best way to address it. Our hope is that it wouldn't have a systemic, long-term impact on those court cases.

We are also doing a lot to try to mitigate. At audit, we're trying to bake in the quality by working with Justice lawyers right at the beginning and assuming we are headed toward court right from the outset to see if we can mitigate it. I think we are mindful that we have a responsibility as well to try to reduce that pressure.

But if you look at it as a response to a more hawkish CRA that is going to go after loophole exploiting, to some extent, we don't want to relieve that pressure because we do need to bring these cases to the court and let the judiciary decide what is and what isn't a loophole under Canadian law.

Senator Harder: Thank you, Mr. Gallivan. I have a quick follow-up question. Would CRA be concerned about the capacity of the tax court given its existing size and deliberation schedule in terms of bringing greater efficiency to the measures of compliance that you are bringing forward?

Mr. Gallivan: I would say two things. First, I mentioned 3,000 files around aggressive tax planning and multinationals. There are an additional 8,000 cases of small- to medium-sized enterprises and individual taxpayers. I think we have to make sure that ratio is correct.

Le sénateur Harder : Merci aux fonctionnaires. J'aimerais revenir sur la réponse que vous avez donnée je crois, monsieur Vermaeten, à la question de la sénatrice Galvez sur l'équité fiscale.

Vous avez parlé des affaires dont est saisie la Cour canadienne de l'impôt. Si ma mémoire est bonne, vous avez dit que l'ARC a porté plus de 3 000 cas devant la Cour de l'impôt. Si je me souviens bien, la Cour canadienne de l'impôt est devenue une sorte de goulot d'étranglement pour ce qui est de l'équité du régime fiscal en général, à cause de la lenteur et de la capacité à traiter le volume de dossiers dont elle est saisie. Si tel est le cas, pensez-vous que cela aura pour effet de détériorer encore davantage la robustesse systémique globale qui sera nécessaire, compte tenu des cas qui pourraient se présenter par suite des mesures liées à la COVID?

M. Gallivan : Merci de la question. En ce qui concerne les mesures liées à la COVID, nous sommes d'avis qu'il faut fournir toute l'assurance nécessaire, le plus rapidement possible, et ne pas perdre de temps. Je pense qu'il y a de l'espoir que peu après le versement des paiements, on puisse se pencher sur ces programmes pour déterminer l'ampleur du risque et trouver ensuite la meilleure façon de le gérer. Notre souhait est que cela n'ait pas d'incidence systémique à long terme sur les affaires qui sont devant les tribunaux.

Nous faisons aussi beaucoup pour essayer d'atténuer le problème. Pour ce qui est de la vérification, nous tentons d'améliorer la qualité en travaillant avec les avocats du ministère de la Justice et en supposant que l'affaire sera portée devant les tribunaux dès le début, afin de voir si nous pouvons atténuer le problème. Je pense que nous sommes conscients que nous avons également la responsabilité d'essayer de réduire cette pression.

Mais si cela est considéré comme une expression d'une plus grande agressivité de la part de l'ARC, qui va s'attaquer à l'exploitation des échappatoires, dans une certaine mesure, nous ne voulons pas alléger cette pression parce que nous devons porter ces affaires devant les tribunaux et laisser la magistrature décider de ce qui constitue ou non une échappatoire en vertu de la loi canadienne.

Le sénateur Harder : Merci, monsieur Gallivan. J'ai une brève question complémentaire. Est-ce que l'ARC est inquiète de la capacité de la Cour de l'impôt, compte tenu de sa taille et de son calendrier de délibération, de rendre plus efficaces les mesures d'observation que vous proposez?

M. Gallivan : Je dirais deux choses. Premièrement, j'ai parlé de 3 000 dossiers concernant la planification fiscale abusive et les multinationales. Il y a aussi 8 000 cas de petites et moyennes entreprises et de contribuables. Je pense que nous devons nous assurer que ce ratio est approprié.

Within my responsibility in audit, for example, I think we are trying to look at some of the 8,000 files that maybe are in the small- and medium-sized enterprise case and determine whether we really need to litigate all of these and if the compliance message has been sent or not.

I do think there can be an effect with volume around settlement. Even though settlement is rational from the perspective of the bench and the Department of Justice — it's common in many aspects of law — when you look at the deterrent value of our actions, certainly a settlement, even though efficient and reasonable, does erode that deterrent impact of the CRA compliance effort. I think that's the concern. If there is too much pressure to settle and resolve things for efficiency purposes, we might lose some of the effectiveness impact of the compliance bill.

Senator Harder: Thank you.

[*Translation*]

Senator Dagenais: My questions are for all our witnesses.

Could you give us a picture of the situation, by province or by region, so that we can assess which ones have benefited the most from the government's programs?

[*English*]

Mr. Vermaeten: Thank you for the question. That is certainly available. As a matter of fact, we are making a lot of that information publicly available on a regular basis, and we can provide that to the committee.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Would you be able to give us an idea of how much it will cost the Canada Revenue Agency to manage all these programs?

[*English*]

Mr. Vermaeten: I certainly don't have a clear sense of how much this is going to cost to manage. Let me just make a couple of remarks.

On the one hand, it's a lot of money. On the other hand, if you calculate generally what we spend administratively on administering large programs like that, as a percentage, it's extremely small. That is one of the benefits of being highly automated and having the economies of scale. When we are dealing with millions of clients, the actual per-transaction cost does become extremely small.

Dans le cadre de ma responsabilité en matière de vérification, par exemple, je pense que nous essayons d'examiner certains des 8 000 dossiers qui concernent peut-être les petites et moyennes entreprises, ainsi que de déterminer si nous avons vraiment besoin de porter tout cela devant les tribunaux, et si le message d'observation a été entendu ou non.

Je pense qu'il peut y avoir un effet sur le volume de règlements. Même si le règlement est rationnel du point de vue de la magistrature et du ministère de la Justice — c'est courant dans de nombreux aspects du droit — lorsqu'on considère la valeur dissuasive de nos actions, il est certain qu'un règlement, même s'il est efficace et raisonnable, réduit l'effet dissuasif des efforts d'observation de l'ARC. Je pense que c'est ce qui nous préoccupe. S'il y a trop de pressions pour régler les choses à des fins d'efficacité, il se peut que l'on perde une partie de l'efficacité du projet de loi sur l'observation.

Le sénateur Harder : Merci.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Mes questions s'adressent à tous nos témoins.

Pouvez-vous nous dresser un portrait de la situation, par province ou par région, afin que l'on puisse évaluer lesquelles ont le plus profité des programmes du gouvernement?

[*Traduction*]

M. Vermaeten : Merci de la question. C'est certainement possible. En fait, nous rendons une grande partie de cette information publique sur une base régulière, et nous pouvons la fournir au comité.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Seriez-vous en mesure de nous donner une idée de ce que coûtera la gestion de tous ces programmes à l'Agence du revenu du Canada?

[*Traduction*]

M. Vermaeten : Je ne sais pas exactement combien cela va coûter. Permettez-moi de faire quelques observations.

D'une part, c'est beaucoup d'argent. Par contre, si vous calculez de façon générale ce que nous dépensons sur le plan administratif pour gérer de grands programmes comme celui-là, en pourcentage, c'est extrêmement faible. C'est l'un des avantages d'être largement automatisé et de réaliser des économies d'échelle. Lorsque nous traitons avec des millions de clients, le coût réel par transaction devient extrêmement faible.

Second, we have managed to contain the costs in part because what we've found is throughout the COVID period, we haven't been able to continue all of our regular activities. As a result of that, we were able to utilize people who were currently unable to work doing their regular business. For example, auditors and collectors, who at this point had to stand down, were able to help us with the call centres, for which we would ordinarily have had to hire additional people. In this case, we didn't need to do that.

So we are trying to do it the absolute most efficient way. It will take us a while to get the costing of all these programs as they evolve.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you.

[English]

Senator Smith: Thank you. I was looking at the utilization of resources within CRA, as you folks have made a great adjustment to mobilize yourselves to handle the various changes, hiccups and challenges you faced in implementing the program for monitoring the COVID-19 pandemic. It also appears that you have moved some of your staff outside into more remote locations because of the problem with physical distancing.

Is this going to become a more permanent reality of the new world that we are going to be faced with? How does that affect your efficiency and your resource planning? I know it's more of a general question, but can you give us an overall look at where you could be moving in the next period of time that will affect the mid- to long-term operations of CRA?

Mr. Vermaeten: Thank you for that question. That is an issue we think about on a daily basis. We are planning for the future and thinking about what the long-term impacts of COVID will be and how that will change how we work.

What we have found is that we are able to deliver many of our services quite efficiently remotely. For example, we can answer calls remotely. Much of the IT work can be done remotely. That took us a while in terms of getting people to be able to have that connectivity and capacity in an efficient way.

Now that we are there, we are seeing some of those benefits. We are certainly seeing that a significant share of our workers are actually very happy with the arrangement in that they like lower travel time and they feel they can be more efficient at their jobs. When we look at what percentage of our workforce is

Deuxièmement, nous avons réussi à limiter les coûts en partie, parce que ce ne sont pas toutes nos activités régulières qui ont pu être poursuivies tout au long de la crise de la COVID. C'est pourquoi nous avons pu faire appel à des gens qui étaient incapables de mener leurs activités courantes. Par exemple, les vérificateurs et les agents de recouvrement, qui ont dû interrompre leurs activités à ce moment-là, ont pu nous aider dans les centres d'appels, pour lesquels nous aurions normalement dû embaucher du personnel supplémentaire. Dans ce cas-ci, nous n'avons pas eu besoin de le faire.

Nous essayons donc de faire les choses de la façon la plus efficace possible. Il nous faudra un certain temps pour connaître le coût de tous ces programmes, au fur et à mesure que la situation évoluera.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Je vous remercie.

[Traduction]

Le sénateur Smith : Merci. Je m'intéressais à l'utilisation des ressources au sein de l'ARC, puisque vous avez dû vous ajuster dans une grande mesure et vous mobiliser, afin de faire face aux divers changements, problèmes et défis liés à la mise en œuvre du programme, en vue de suivre l'évolution de la pandémie de COVID-19. Il semble également que vous ayez déplacé une partie de votre personnel à l'extérieur, dans des endroits plus éloignés, pour respecter les règles de distanciation physique.

Est-ce que cela deviendra une réalité plus permanente du nouveau monde dans lequel nous vivrons? En quoi cela influe-t-il sur votre efficacité et la planification de vos ressources? Je sais que c'est une question plus générale, mais pouvez-vous nous donner un aperçu global de ce que vous pourriez faire au cours de la prochaine période pour influencer sur les activités à moyen et à long terme de l'ARC?

M. Vermaeten : Merci de cette question. C'est un enjeu auquel nous pensons tous les jours. Nous planifions pour l'avenir et réfléchissons aux répercussions à long terme de la COVID et à la façon dont cela changera notre façon de travailler.

Nous avons constaté que nous sommes en mesure de fournir un grand nombre de nos services de façon assez efficace à distance. Par exemple, nous pouvons répondre aux appels à distance. Une grande partie du travail de TI peut être effectuée à distance. Il nous a fallu du temps pour amener les gens à cette connectivité et à cette capacité de façon efficace.

Maintenant que nous y sommes, nous constatons certains des avantages que cela comporte. Nous constatons certainement qu'une proportion importante de nos travailleurs sont en fait très satisfaits des modalités actuelles, en ce sens qu'ils aiment que leur temps de déplacement soit réduit et qu'ils estiment qu'ils

currently working, roughly two thirds are working remotely. We have been able to adapt. Now we are thinking about what the long-term impacts will be.

I don't think we are different than any other employer thinking about the right mix: How many people can be working remotely and how many can be working on site? I think we still have a lot of work to do on that front, but I think that long term, we are going to have a larger share of employees working remotely. Indeed, there were a significant number who already were, but I think you will see an increase.

Senator Smith: What about service levels in terms of human interaction and the interpersonal element of service levels? Do you feel that your staff is being properly trained to deal with people in a fair and honest way? It is like you're not guilty until proven innocent. I'm reversing it out. Some people have said it is tough not only to get contact but to get the type of human interaction needed to address their issues.

Mr. Vermaeten: Yes, that's a fair question.

With respect to the training, we're doing our best in this situation. If I go back to the call centres, we had 120 people working remotely prior to this. We went through quite a bit of evaluation of that. We were measuring efficiency and we were using our call recording to make sure that the quality of service was right. It was not only the quality of service but also the interactions of the staff with their managers. We have evaluated that carefully. Then along came COVID. For what we did in six months to bring on 120 people, we had 3,500 people working remotely on the call centres within several weeks.

Are we providing good service right now and human services? I think overall we are. Are we perfect? Are there things falling through the cracks at times? Certainly. But I think overall it is working well. There is a lot of communication both with our clients and our individual workers with their managers. I think overall it's going well.

Senator Smith: Thank you.

Senator Galvez: Thank you for all the important information you are providing.

I am concerned about the different ways that ordinary Canadians are treated in comparison to corporations when it comes to verification of revenue. The Office of the Auditor General, in its 2018 report on the Canada Revenue Agency, found that the agency had given preferential treatment to rich

peuvent être plus efficaces dans leur travail. Si nous regardons le pourcentage de notre main-d'œuvre actuellement au travail, nous constatons qu'environ les deux tiers travaillent à distance. Nous avons pu nous adapter. Nous réfléchissons maintenant aux répercussions à long terme.

Je ne pense pas que nous soyons différents des autres employeurs qui réfléchissent à la bonne combinaison; combien de personnes peuvent travailler à distance et combien peuvent travailler sur place? Je crois que nous avons encore beaucoup de travail à faire à cet égard, mais je pense qu'à long terme, nous aurons une plus grande proportion d'employés qui travailleront à distance. En fait, il y en avait déjà un nombre important qui le faisait, mais je pense que vous verrez une augmentation.

Le sénateur Smith : Qu'en est-il des niveaux de service en termes d'interaction humaine et de l'aspect interpersonnel? Pensez-vous que votre personnel est bien formé pour traiter les gens de façon juste et honnête? À l'heure actuelle, les gens sont présumés innocents jusqu'à preuve du contraire. Je suis en train d'inverser cela. Certaines personnes ont dit qu'il est difficile non seulement d'établir des contacts, mais aussi d'obtenir le type d'interaction humaine nécessaire pour régler leurs problèmes.

M. Vermaeten : Oui, c'est une bonne question.

En ce qui concerne la formation, nous faisons de notre mieux dans cette situation. Si je reviens aux centres d'appels, nous avions 120 personnes qui travaillaient à distance avant cela. Nous avons beaucoup évalué la situation. Nous avons mesuré l'efficacité et utilisé les enregistrements d'appels pour nous assurer que la qualité du service était adéquate. Il n'était pas seulement question de la qualité du service, mais aussi des interactions entre le personnel et les gestionnaires. Nous avons évalué cela attentivement. Puis est arrivée la COVID. Alors qu'il nous avait fallu six mois pour que le chiffre atteigne 120 personnes, en quelques semaines, 3 500 personnes ont commencé à travailler à distance dans les centres d'appels.

Offrons-nous de bons services à l'heure actuelle et des services humains? Je pense que c'est le cas dans l'ensemble. Sommes-nous parfaits? Y a-t-il des choses qui passent parfois entre les mailles du filet? De toute évidence, oui. Mais je pense que, dans l'ensemble, cela fonctionne bien. Il y a beaucoup de communication avec nos clients et entre nos employés et leurs gestionnaires. Je pense que, dans l'ensemble, tout va bien.

Le sénateur Smith : Merci.

La sénatrice Galvez : Merci de tous les renseignements importants que vous nous avez fournis.

Je m'inquiète de la façon différente dont sont traités les Canadiens ordinaires par rapport aux sociétés en ce qui concerne la vérification des revenus. Dans son rapport de 2018 sur l'Agence du revenu du Canada, le Bureau du vérificateur général a constaté que celle-ci avait accordé un traitement préférentiel

individuals and corporations as compared to ordinary Canadians. The report said:

For other taxpayers, such as those with offshore transactions, we found that the time frame to provide information was sometimes extended for months or even years.

You mentioned that there are 3,000 cases for corporations in front of the courts versus 8,000 cases for individuals. I would like to know what the problem is. Is there different treatment or is there a problem with the court?

Last fall, the Saskatoon-based uranium producer Cameco won against the Canada Revenue Agency in its last round at the Tax Court of Canada. It avoided over \$2 billion in taxes by shifting profits to a subsidiary in Switzerland where it had only one employee.

These are preoccupying things. If we think the work of the CRA is to send it to the courts, and then the courts are letting things go, I would like an explanation for this discrepancy.

The second point is regarding communication, data matching and data sharing between CRA, Department of Finance and EDC — the account from which the corporations get the money. Can you comment on the fact that on May 7 Minister LeBouthillier said abuses of the CEWS program will have a sanction of 220% if there is fraud? Why is there not a clawback provision on the other programs administered by EDC or BDC?

Mr. Gallivan: I'll take that question on compliance.

On the OAG report, I think what you have to realize is that the longer the auditor spends on your premises collecting information and the more information we can obtain, the worse it is, because we're trying to build a case to reassess you and send you a tax bill. The fact that we were giving more time to sophisticated taxpayers was because we really wanted that information or to document that we didn't get it before court. It was in no way lenient. It was instead us trying to get ready for court on these contentious issues and to get as much evidence as possible. That's the driver for the extension. It is because we wanted to bill them for more.

aux riches et aux sociétés par rapport aux Canadiens ordinaires. Le rapport dit ceci :

Pour d'autres contribuables, tels que ceux qui effectuent des opérations à l'étranger, nous avons constaté que le délai accordé pour produire l'information demandée était parfois prolongé pendant des mois, ou même des années.

Vous avez mentionné qu'il y a 3 000 dossiers de sociétés devant les tribunaux par rapport à 8 000 dossiers de particuliers. J'aimerais savoir où se situe le problème. Le traitement est-il différent ou y a-t-il un problème avec les tribunaux?

L'automne dernier, le producteur d'uranium de Saskatoon, Cameco, a gagné contre l'Agence du revenu du Canada lors de sa dernière comparution devant la Cour canadienne de l'impôt. L'entreprise a évité de payer plus de 2 milliards de dollars d'impôts en transférant ses profits à une filiale en Suisse qui ne comptait qu'un employé.

Ce sont des choses préoccupantes. Si nous pensons que le travail de l'ARC consiste à renvoyer les cas devant les tribunaux, et que les tribunaux laissent les choses aller, j'aimerais qu'on m'explique comment cet écart est possible.

Le deuxième point concerne la communication, le couplage de données et le partage de données entre l'ARC, le ministère des Finances et Exportation et Développement Canada — auprès de qui les sociétés obtiennent l'argent. Pouvez-vous nous dire ce que vous pensez du fait que, le 7 mai, la ministre LeBouthillier a déclaré que les contrevenants au programme de la Subvention salariale d'urgence du Canada seraient sanctionnés à 220 % en cas de fraude? Pourquoi n'y a-t-il pas une disposition de récupération pour les autres programmes administrés par Exportation et Développement Canada ou la Banque de développement du Canada?

M. Gallivan : Je vais répondre à la question sur l'observation.

En ce qui concerne le rapport du Bureau du vérificateur général, je pense que vous devez vous rendre compte que plus le vérificateur passe de temps dans vos locaux à recueillir des renseignements et plus nous pouvons obtenir de renseignements, pire c'est, parce que nous essayons de monter un dossier pour établir une nouvelle cotisation et vous envoyer une facture fiscale. Le fait que nous accordions plus de temps aux contribuables dont les méthodes sont plus raffinées vient de ce que nous voulons vraiment obtenir cette information ou documenter le fait que nous ne l'avons pas obtenue devant les tribunaux. Il ne s'agit absolument pas de clémence. C'est plutôt nous qui avons essayé de nous préparer à comparaître au sujet de ces questions litigieuses et de recueillir le plus de preuves possible. C'est ce qui explique le délai. C'est parce que nous voulions leur facturer davantage.

The second point is that you're right: When you see 3,000 versus 8,000, you think the CRA must be really cracking down on regular taxpayers. Except we have 1,200 multinationals and 2 million small- and medium-sized enterprises. So 3,000 pieces of litigation on affluent taxpayers and multinationals as a ratio versus 8,000 court cases for 2 million would show that we're dramatically focused on wealthier taxpayers, more sophisticated taxpayers and multinationals. So you are right, 3,000 to 8,000 looks like we're focused on the small guy, but when you realize there's a 1000:1 ratio in the population, it's not the same story at all.

In terms of Cameco, that's exactly the point I was trying to illustrate about the strategic importance of the court cases. A matter like that goes through the courts. The CRA has an obligation to pick the right fights and to have the right evidence and to work with colleagues and justice to put the best case forward. The judges have an obligation to interpret the legislation as they understand it. Then all stakeholders, whether it's the government, the Department of Finance or parliamentarians, have to look at that result and decide if that is a space in the legislation that needs to be closed. If the courts don't think it is offside, then the alternative is a legislative tightening and removing that loophole.

You referenced the minister's remarks with respect to the wage subsidy. I have responsibility for criminal investigations, and a number of significant issues in both programs have come to our attention. I think we were more explicit about the wage subsidy because it is being administered directly and properly by the CRA, so we are clear that it is ours to lead with.

With respect to the wage subsidy, as with the CERB, for example, and some of those potential criminal matters, it is still not clear whether we have or need the authority or need to pass it on. I assure you they will be addressed. It's a little less clear who will address it, and under whose authority, but that's a top-of-line question to resolve. Both matters will be taken seriously. Thank you.

Senator Galvez: Thank you very much.

Senator M. Deacon: As we listen this afternoon, one of the things that's becoming clearer and clearer is that your teams of over 3,000 people have had to respond to significant and huge organizational disruption while, at the same time, rewriting your path of how you're going to lead every day and moving into the future. I continue to be very impressed and somewhat in awe of

Deuxièmement, vous avez raison de dire que lorsque vous voyez un chiffre de 3 000 par rapport à un chiffre de 8 000, vous pensez que l'ARC doit vraiment sévir contre les contribuables ordinaires. Sauf que nous avons 1 200 multinationales et 2 millions de petites et moyennes entreprises. Par conséquent, un ratio de 3 000 litiges portant sur des contribuables et des multinationales fortunés, comparativement à 8 000 procès concernant 2 millions d'entreprises, montre que nous nous concentrons fortement sur les contribuables plus riches, les contribuables aux méthodes plus raffinées et les multinationales. Vous avez donc raison de dire que de 3 000 par rapport à 8 000 semblent montrer que nous nous concentrons sur les petits, mais quand on se rend compte qu'il y a un rapport de 1 000 à 1 dans la population, ce n'est pas du tout la même histoire.

En ce qui concerne Cameco, c'est exactement le point que j'essayais d'illustrer au sujet de l'importance stratégique des affaires devant les tribunaux. Une affaire comme celle-là se retrouve devant les tribunaux. L'ARC a l'obligation de choisir les bons combats, d'avoir les bonnes preuves et de travailler avec ses collègues et la justice pour présenter les meilleurs arguments. Les juges ont l'obligation d'interpréter la loi telle qu'ils la comprennent. Ensuite, tous les intervenants, qu'il s'agisse du gouvernement, du ministère des Finances ou des parlementaires, doivent examiner ce résultat et décider s'il s'agit d'une faille dans la loi qui doit être comblée. Si les tribunaux ne pensent pas que c'est contraire à la loi, l'autre solution consiste à resserrer la loi et à éliminer cette échappatoire.

Vous avez fait allusion aux remarques de la ministre au sujet de la subvention salariale. Je suis responsable des enquêtes criminelles, et un certain nombre de problèmes importants dans les deux programmes ont été portés à notre attention. Je pense que nous avons été plus explicites au sujet de la subvention salariale parce qu'elle est administrée directement et adéquatement par l'ARC, alors nous sommes clairs sur le fait que c'est à nous de nous en occuper.

En ce qui concerne la subvention salariale, comme pour la PCU, par exemple, et pour certaines de ces affaires criminelles possibles, nous ne savons toujours pas trop si nous avons le pouvoir ou le besoin de la judiciaireiser. Je vous assure qu'on s'en occupera. Qui s'en occupera, et en vertu de quel pouvoir? C'est une question prioritaire à résoudre. Les deux affaires seront prises au sérieux. Merci.

La sénatrice Galvez : Merci beaucoup.

La sénatrice M. Deacon : À vous entendre cet après-midi, une chose m'apparaît de plus en plus claire : vos équipes de plus de 3 000 personnes ont dû réagir à d'importantes et énormes perturbations organisationnelles tout en réinventant leur façon de faire au jour le jour pour la suite des choses. Cela m'impressionne au plus haut point et suscite mon admiration,

that, given the size and scope of the people working with and for you.

I would like to come back to a question that Senator Boehm asked earlier — and perhaps Senator Harder — around our international students and the Canada Emergency Student Benefit.

You're collecting data and you're going to get back to us, and I believe the number mentioned earlier was that you have had 30,000 applications come your way so far for this need. When you report back, I would love to have a sense of the percentage that are applying that are international students that are ponying up and putting in their application in support. It's a bit of a mystery. They are huge supporters of our economy, but we are not sure who is here and who is tapping into what service. Could you add the relationship of the number of international students to the information that you're going to put together for us?

My question related to the Canada Emergency Student Benefit comes around the aspect and the continued conversation that students need to prove that they've looked for employment to qualify for the CESB. It's also my understanding that they will be awarded the money if they attest and respond in the appropriate way that they meet the qualifications. Then they have to prove that they're looking for work retroactively. What would be needed to prove that they have looked for work? What is it that your team is looking for in the way of application, job search and proof? How can they prove they have tried to exhaust all possibilities to be working, which is ultimately what they wish to be doing?

Mr. Vermaeten: Thank you for your comments about the work we're doing here with the CRA. It certainly has been a challenge and there was a stretch of about 60 days where we worked 12 to 14 hours every day. It was certainly a challenge, so I appreciate the comments you made on that.

With respect to the Canada Emergency Student Benefit, as of the end of yesterday we'd had just over 328,000 applications, so a little bit more than you had alluded to. I'll have to verify whether we, in fact, have that data in terms of international students who may have tried to apply because they may simply not get accepted in the system, so I'll have to check on that.

With respect to whether Canadians and students are making enough effort to look for work, what they need to do and what we can verify is that they've registered themselves with the Job Bank, which can demonstrate that they're looking for work. They get job alerts and then we and ESDC will have the ability to ask them for proof such as whether they actually followed up with those employers.

Are we going to be doing that for all employees? Certainly not, as that's not realistic, but we will certainly be using our auditing approaches and identifying which individuals will be

compte tenu de l'armée de personnes qui travaillent avec vous et pour vous.

Je reviens sur une question que le sénateur Boehm a posée plus tôt — ou peut-être était-ce le sénateur Harder — au sujet de nos étudiants étrangers et de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants.

Vous recueillez des données et vous allez nous revenir là-dessus. Sauf erreur, le chiffre mentionné plus tôt était que vous avez déjà reçu 30 000 demandes pour ce besoin. Lorsque vous nous en ferez rapport, j'aimerais bien avoir une idée du pourcentage d'étudiants étrangers qui présentent une demande. C'est un peu mystérieux. Leur contribution à notre économie est énorme, mais nous ne savons pas trop qui est ici et qui utilise quel service. Pourriez-vous nous parler aussi de la relation entre le nombre d'étudiants étrangers et l'information que vous allez nous préparer?

Ma question relative à la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants concerne l'obligation faite aux étudiants de prouver qu'ils ont cherché de l'emploi pour avoir droit à la PCUE. Je crois également comprendre qu'ils recevront la PCUE s'ils attestent qu'ils répondent aux critères d'admissibilité. Ils doivent prouver rétroactivement qu'ils ont cherché du travail. Que faut-il pour faire la preuve qu'ils ont cherché du travail? Qu'est-ce que votre équipe cherche à établir pour ce qui est de la demande, de la recherche d'emploi et des preuves? Comment prouver qu'ils ont essayé d'épuiser toutes les possibilités de travailler, ce qu'ils souhaitent faire en fin de compte?

M. Vermaeten : Merci de vos commentaires sur le travail que nous faisons ici avec l'ARC. C'est certainement un gros problème, et nous avons travaillé environ 60 jours d'affilée, de 12 à 14 heures par jour. C'était tout un défi, et j'apprécie vos commentaires à ce sujet.

Quant à la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, en date d'hier, nous avons reçu 328 000 demandes, soit un peu plus que ce que vous avez dit. Je vais devoir vérifier si nous avons effectivement les données sur le nombre d'étudiants étrangers qui auraient pu essayer de présenter une demande, car ils pourraient tout simplement ne pas être acceptés dans le système. Je vais donc devoir vérifier.

Quant à savoir si les Canadiens et les étudiants font les efforts nécessaires pour trouver du travail, ce qu'ils doivent faire — et nous pouvons vérifier — c'est de s'inscrire au Guichet emplois, qui constituerait la preuve qu'ils cherchent du travail. Ils reçoivent des alertes-emplois, et alors ESDC et nous-mêmes pourrions leur demander de prouver qu'ils ont fait un suivi auprès de ces employeurs.

Allons-nous faire cela pour tous les employés? Certainement pas, car ce n'est pas réaliste, mais nous allons certainement utiliser nos méthodes de vérification et repérer les personnes

considered high risk and will be verifying with them, just like we verify virtually everything we do within the CRA.

Senator M. Deacon: Thank you.

Senator Klyne: Thank you again to our panel.

How will the CRA verify recipients' eligibility when some will have difficulty demonstrating a comparative loss of income due to COVID-19? I'm thinking about First Nations status people who live, work and are paid on reserve; international students who are marooned here; and the homeless or upward mobile.

Mr. Gallivan: If you were talking about 30% in the wage subsidy, that's the employer who's claiming it on behalf of the employees.

Senator Klyne: No, I'm thinking about CERB.

Mr. Gallivan: So I'll pass that to my colleague Frank around the CERB and the criteria, but the 30% is for the wage subsidy.

Mr. Vermaeten: In order to qualify for the CERB you need to have earned a certain amount of income. It's \$5,000 in 2019 or in the six months prior to that. We'll have that on record in terms of their employment income prior to that. I think we can verify, in fact, that they did meet that \$5,000 threshold in most cases. And then, if we don't have any other evidence that suggests they made income during that period — for example, a First Nations individual — they're going to be eligible for the CERB and we have no reason to undertake any kind of compliance action unless we have some direct evidence to suggest they made income during that period.

Senator Klyne: There are some people who are partially on income assistance, but not always. They're perhaps nomadic or even gig workers who are doing things that have — well, they probably would be filing income tax, though.

Let's leave it, then, at the question more focused on treaty status, living on reserve, working on reserve and getting paid on reserve.

Geoff Trueman, Assistant Commissioner, Canada Revenue Agency: The earnings on reserve and any employment income would and could qualify as part of the CERB. The CERB would be treated in the same manner as that income earned on reserve, so that is applicable.

We've been adding to our frequently asked questions on our website and are addressing that issue of Indigenous Canadians and the income they've earned.

jugées à haut risque et nous allons vérifier auprès d'elles, tout comme nous vérifions pour ainsi dire tout ce que nous faisons à l'ARC.

La sénatrice M. Deacon : Merci.

Le sénateur Klyne : Merci encore à nos témoins.

Comment l'ARC vérifiera-t-elle l'admissibilité des bénéficiaires, dont certains auront de la difficulté à faire la preuve d'une perte comparative de revenu à cause de la COVID-19? Je pense aux membres inscrits des Premières Nations qui vivent, travaillent et sont payés dans les réserves; aux étudiants étrangers qui sont bloqués ici; et aux sans-abri et aux personnes à mobilité ascendante.

M. Gallivan : Si vous parliez de 30 % dans la subvention salariale, c'est l'employeur qui la demande au nom des employés.

Le sénateur Klyne : Non, je pense à la PCU.

M. Gallivan : Je vais donc demander à mon collègue M. Vermaeten ce qu'il en est de la PCU et des critères, mais les 30 % concernent la subvention salariale.

M. Vermaeten : Pour avoir droit à la prestation, il faut avoir gagné un certain revenu. C'est 5 000 \$ en 2019 ou au cours des six mois auparavant. Nos systèmes ont les données sur leur revenu d'emploi avant cela. De fait, nous pouvons vérifier qu'ils ont atteint le seuil de 5 000 \$ dans la plupart des cas. Et, si nous n'avons pas d'autres preuves qu'ils ont gagné un revenu pendant cette période — par exemple, un membre d'une Première Nation —, ils auront droit à la PCU, et nous n'aurons aucune raison de prendre des mesures de conformité à moins d'avoir des preuves directes qu'ils ont gagné un revenu pendant cette période.

Le sénateur Klyne : Certains comptent en partie sur l'aide au revenu, mais pas toujours. Il peut s'agir de travailleurs nomades ou même de travailleurs à la tâche qui font des choses qui ont... ma foi, ils feraient probablement une déclaration de revenus, par contre.

Restons-en donc à la question du statut conféré par traité, de la résidence dans une réserve, du travail dans une réserve et de la rémunération dans une réserve.

Geoff Trueman, sous-commissaire, Agence du revenu du Canada : L'argent gagné dans une réserve et tout autre revenu d'emploi compteraient et pourraient compter aux fins de la PCU. La PCU serait traitée de la même façon que le revenu gagné dans la réserve, si bien que cela s'applique.

Nous avons ajouté des questions à la foire aux questions de notre site web, et nous nous penchons sur le cas des Canadiens autochtones et du revenu qu'ils ont gagné.

The Chair: Thank you.

Senator Boehm: My questions have been asked. I'm waiting for responses, and they will come, I am sure. I want to thank our witnesses for joining us and I would like to donate the remainder of my time to Senators Pate and Lankin, who have joined us today.

Senator Duncan: Good afternoon and thank you again to our witnesses and to my colleagues for their questions.

I'd like to advise the Finance Committee that I will be forwarding to the clerk written submissions for tabling with regard to air transportation in the North. These written submissions are messages from Air North and include reference to the programs that the witnesses have discussed today: the wage subsidy, as well as the northern air carriers subsidy and how it has impacted upon them and their use, so I draw that to your attention.

I would also like to close with a question. Earlier this afternoon, in response to other discussions, one of our witnesses — and, I'm sorry, I didn't note precisely whom — referred to a subject as a "live issue." I'm wondering if the presenters could advise whether a basic income guarantee is considered a live issue by CRA. Thank you very much.

Mr. Vermaeten: The issue of basic income would be a policy issue that is looked at by the Department of Finance or Employment and Social Development Canada. Those would be the two departments that would look at that. We certainly could be involved in the delivery of something like that, but with respect to the actual policy development, that would be done outside of the CRA.

Senator Duncan: I appreciate that you're deferring to your colleagues in Finance and Social Development, however, I also recall today that we discussed a mountain of information that is being collected as you deliver these programs to Canadians and students — the CERB and the employment subsidy. There's a great deal of information. Is there not a funnel by which that information can be forwarded in the development of a policy on a guaranteed basic income?

Mr. Vermaeten: Certainly, we are collecting a lot of information in terms of who is applying for the CERB, the student benefit, and even the wage subsidy and that connection to the CERB and the CESB. Detailed information is being collected on demographics, for example, by region, and who's using this. Clearly a lot of people are using the CERB. That information is being shared with ESDC on a regular basis, and the same thing with the Department of Finance. So certainly that would be available to study a guaranteed annual income if that's what they choose to do.

Le président : Merci.

Le sénateur Boehm : Mes questions ont été posées. J'attends des réponses, et elles viendront sans doute. Je remercie nos témoins de leur présence, et j'aimerais céder le reste de mon temps de parole aux sénatrices Pate et Lankin, qui se sont jointes à nous aujourd'hui.

La sénatrice Duncan : Bonjour, et merci encore à nos témoins et à mes collègues pour leurs questions.

J'aimerais informer le Comité des finances que je transmettrai à la greffière des mémoires écrits à déposer au sujet du transport aérien dans le Nord. Ces mémoires sont des messages d'Air North et traiteront notamment des programmes que les témoins ont expliqués aujourd'hui : la subvention salariale, ainsi que la subvention aux transporteurs aériens dans le Nord, et son impact sur eux et leur utilisation; j'attire donc votre attention là-dessus.

J'aimerais aussi terminer par une question. Plus tôt cet après-midi, en réponse à d'autres discussions, un de nos témoins — désolée, je n'ai pas noté qui exactement — a dit au sujet d'une question donnée que « c'est un problème qui se pose actuellement ». Je me demande si nos témoins pourraient nous dire si l'ARC considère qu'une garantie de revenu de base est une question actuellement à l'étude. Merci beaucoup.

M. Vermaeten : Le revenu de base serait une question de politique relevant du ministère des Finances ou d'Emploi et Développement social Canada. Ce sont les deux ministères qui se pencheraient là-dessus. Nous pourrions certainement participer à la mise en œuvre de quelque chose du genre, mais la politique elle-même ne serait pas du ressort de l'Agence du revenu du Canada.

La sénatrice Duncan : Je comprends que vous vous en remettiez à vos collègues des Finances et du Développement social, mais je n'oublie pas non plus que nous avons discuté d'une foule de renseignements qui sont recueillis dans le cadre de la prestation de ces programmes aux Canadiens et aux étudiants — la PCU et la subvention salariale. Il y a beaucoup de renseignements. N'existe-t-il pas un canal de transmission de ces renseignements dans le cadre de l'élaboration d'une politique sur le revenu de base garanti?

M. Vermaeten : Il est certain que nous recueillons beaucoup de renseignements sur les demandeurs de la PCU, la prestation pour les étudiants, voire la subvention salariale et le lien avec la PCU et la PCUE. Nous recueillons des renseignements détaillés sur la composition démographique, par exemple, par région, et les utilisateurs. Il est clair que beaucoup de gens utilisent la PCU. Ces renseignements sont communiqués régulièrement à ESDC, et c'est la même chose avec le ministère des Finances. Donc, c'est certain, cela pourrait servir à étudier un revenu annuel garanti si c'est ce qu'ils veulent.

Senator Duncan: Thank you.

Senator Loffreda: Thank you once again to the panel from the Canada Revenue Agency for being here.

What is your current assessment of Canadians that will be late in filing? It is already May 19 and many economies are still in lockdown. Many are virtually challenged even on a technological basis. It's still unsafe to see many of our seniors. It is still unsafe for them to see their accountants. Will there be a rush toward our advisers and accountants to file on time?

What would be the financial or the economic impact if we extend the deadline by one month, allowing Canadians the month of June to meet their accountants, allowing our seniors to meet their advisers, meet their accountants and get back safely so our economies can reopen safely? Would that be a huge economic impact and would it be something you can consider and that we could recommend, especially if the impact is not major, for the safety of all Canadians?

Mr. Gallivan: Talking directly to CPA Canada and other stakeholders, they've given us a firsthand impact. One point for the committee to appreciate, Mr. Chair, is that in extending the payment deadline to September 1, we removed any consequence from filing past June 1. So, really, the June 1 deadline is really more from a moral suasion perspective to encourage people to get their returns in because many people qualify for benefits, whether federal or provincial. There are a number of programs that are income-tested and driven off that return, so it is in many taxpayers' best interests to endeavour to get that return in by the June 1 deadline. When the CPAs talk to us — and perhaps the CRA can clarify — there is no negative consequence, no penalty, no interest and no flag in your dossier as long as you get it in by September 1, which would relieve the stress and anxiety that would force people to risk their health.

But we still want the return in by June 1 because it will be in their best interests and help them qualify for benefits. That's where some of the thinking is now. As I alluded to in an earlier response, the agency hasn't yet landed on that thinking, but those are some of the considerations that are under way now and that's the thinking being debated right now.

Mr. Vermaeten: We are cognizant that individuals are having challenges to meet the June 1 deadline. Both the CRA and the ESDC have taken action to protect the benefits that people receive. For the CRA, the minister just announced a couple of days ago that GST credit payments and CCB payments will

La sénatrice Duncan : Merci.

Le sénateur Loffreda : Je remercie encore une fois les témoins de l'Agence du revenu du Canada de leur présence.

Selon votre évaluation, combien de Canadiens produiront-ils leur déclaration en retard? Nous sommes déjà le 19 mai, et de nombreuses économies sont toujours sur pause. Bon nombre éprouvent des difficultés, ne serait-ce que sur le plan technologique. Il est toujours dangereux de voir un grand nombre de nos aînés. Il est toujours dangereux pour eux d'aller voir leur comptable. Y aura-t-il une ruée vers nos conseillers et nos comptables pour les déclarations de dernière minute?

Quelles seraient les conséquences financières ou économiques si nous repoussons l'échéance d'un mois, pour permettre aux Canadiens de rencontrer leurs comptables au mois de juin, à nos aînés de voir leurs conseillers ou leurs comptables en toute sécurité, de manière que nos économies puissent rouvrir sans danger? Les conséquences économiques seraient-elles énormes et est-ce quelque chose que vous pourriez envisager et que nous pourrions recommander, surtout si l'impact n'est pas majeur, pour la sécurité de tous les Canadiens?

M. Gallivan : CPA Canada et d'autres intervenants, qui nous ont parlé, nous ont donné une estimation de l'impact direct. Le comité doit savoir, monsieur le président, qu'en repoussant la date limite du paiement au 1^{er} septembre, nous avons éliminé toute conséquence fâcheuse de la production après le 1^{er} juin. Ainsi donc, la date limite du 1^{er} juin est davantage pour inciter les gens à produire leur déclaration, car un grand nombre ont droit à des prestations, fédérales ou provinciales. Il y a plusieurs programmes qui sont fondés sur le revenu et dont les prestations sont calculées en fonction de la déclaration, si bien qu'il est dans l'intérêt de nombreux contribuables de s'efforcer de produire leur déclaration avant la date limite du 1^{er} juin. Les comptables professionnels agréés nous disent — et l'ARC pourrait peut-être nous éclairer là-dessus — qu'il n'y a aucune conséquence négative, aucune pénalité, aucun intérêt, ni aucune mention au dossier, pourvu que la déclaration soit produite pour le 1^{er} septembre, ce qui atténuerait le stress et l'anxiété qui obligeraient à exposer sa santé.

Mais nous voulons quand même recevoir les déclarations pour le 1^{er} juin, car ce sera au mieux de leurs intérêts et cela les aidera à établir leur admissibilité aux prestations. Notre réflexion en est rendue là. Comme je l'ai mentionné dans une réponse précédente, l'agence n'a pas encore terminé cette réflexion. Mais ce sont là certaines des recommandations actuellement en cours et débattues.

M. Vermaeten : Nous savons bien que certaines personnes ont de la difficulté à respecter l'échéance du 1^{er} juin. L'ARC et ESDC ont pris des mesures pour protéger les prestations des Canadiens. Dans le cas de l'ARC, la ministre a annoncé, il y a quelques jours, que les versements du crédit pour la TPS et pour

continue right up to the end of September based on their 2018 tax return in the cases where they haven't filed.

As Ted said, we really encourage people to file because we'd like to pay out benefits based on the latest income information [Technical difficulties] so that they get the right amount as soon as possible. There are certainly provisions in place.

They have until September 1 to pay, so there is some time on that front, and if they don't file, that's okay too because there are no penalties or interest, but it's definitely ideal if people can file. We're trying to make that as easy as possible on a number of fronts, especially the work being done on the Community Volunteer Income Tax Program to help low-income people file their taxes.

Senator Loffreda: I'm glad. Congratulations and thank you for all the work you've been doing. I'm glad to see there is flexibility. The collection policy and procedures have changed and we all have changed and there will be a new normal.

I'm glad to hear that the impact, health and morale of your employees haven't changed despite the COVID-19 challenges and the Canada Revenue Agency challenges going forward. Maybe you can elaborate if we have time. The morale of your employees is still high and they will be able to meet all the challenges going forward, because they will be enormous, as we know. Thank you for all that you do, and I'm glad to see there is some flexibility on that June 1 deadline, so our professionals can breathe a little easier once they do know that.

Senator Lankin: Thank you very much. I echo the comments of my colleagues who have expressed appreciation for the incredible way in which your department has responded and has stepped up to a huge challenge. I won't go on, but I wanted to echo those comments that all Canadians are appreciative of what we have seen unfold.

I want to thank Senator Boehm and Senator Gagné. I've never been given so much extra time, so I won't waste it on introduction. I have three questions about the machinery of operations of how you have proceeded with the benefit programs as they exist and as they have been adapted over time. I have a lot of policy questions, but I understand that's not appropriate for CRA.

My first question is with respect to CERB. As we have seen, there have been opportunities over the course of government understanding that certain people were falling through the cracks

l'Allocation canadienne pour enfants seront maintenus jusqu'à la fin de septembre en fonction de la déclaration de revenus de 2018 dans les cas où la déclaration n'aura pas été produite.

Comme l'a dit M. Gallivan, nous encourageons vraiment chacun à produire sa déclaration, car nous aimerions verser les prestations en fonction des derniers renseignements sur le revenu [Difficultés techniques] afin de leur verser le bon montant dès que possible. Il y a certainement des dispositions en place.

On a jusqu'au 1^{er} septembre pour payer, si bien qu'il y a encore du temps. Et si l'on ne fait pas sa déclaration, c'est correct aussi parce qu'il n'y a ni pénalité ni intérêt. Mais l'idéal est certainement que l'on puisse faire sa déclaration. Nous essayons de faciliter les choses autant que possible sur plusieurs fronts, et surtout pour le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt, qui aide les personnes à faible revenu à produire leur déclaration de revenus.

Le sénateur Loffreda : Vous m'en voyez heureux. Félicitations, et merci pour tout le travail que vous faites. Je suis heureux de constater cette souplesse. La politique et les procédures de recouvrement ont changé. Nous avons tous changé, et il y aura une nouvelle normalité.

Je suis heureux d'apprendre que l'impact sur votre personnel, de même que sur la santé et le moral de vos troupes, n'a pas changé malgré les défis de la COVID-19 et les défis qui attendent l'Agence du revenu du Canada. Peut-être pourriez-vous nous en dire plus long si nous avons le temps. Le moral de vos employés demeure bon, et ils seront en mesure de relever tous les défis, qui seront énormes, comme nous le savons. Je vous remercie de tout ce que vous faites et je suis heureux de constater une certaine souplesse pour ce qui est de l'échéance du 1^{er} juin, qui donnera le temps à nos professionnels de respirer un peu mieux lorsqu'ils l'apprendront.

La sénatrice Lankin : Merci beaucoup. Je me fais l'écho des commentaires de mes collègues qui ont exprimé leur reconnaissance pour la façon incroyable dont votre ministère a réagi et s'est attaqué à un énorme défi. Sans vouloir m'étendre, je voulais faire écho aux commentaires selon lesquels tous les Canadiens apprécient la tournure des choses.

Je tiens à remercier le sénateur Boehm et la sénatrice Gagné. On ne m'a jamais donné autant de temps de rallonge. Je ne vais donc pas le gaspiller en introduction. J'ai trois questions au sujet des systèmes que vous avez utilisés pour la gestion des programmes de prestations qui existent déjà et qui ont été adaptés au fil du temps. J'ai une foule de questions sur les politiques, mais je sais que les politiques ne sont pas du ressort de l'ARC.

Ma première question concerne la PCU. Comme nous l'avons vu, à certaines occasions, le gouvernement a compris que certaines personnes passaient entre les mailles du filet pour

to correct that situation. We supportively refer to them as patches being put on, and we appreciate the agility that we have seen.

Was the application of these patches a difficult thing for CRA to implement or was it a matter of new criteria and just testing the applications against the new criteria?

Mr. Vermaeten: I'd be happy to answer that question. For the most part it was a relatively straightforward process. As the policy evolved, there was generally a broadening of eligibility; for example, would individuals who had exhausted their EI be eligible for the CERB? There were some discussions early on, and the eligibility was broadened to allow for those individuals.

The type of system changes that were required to broaden that eligibility were relatively minor. It was in some cases changing the attestation and the rules of the attestation. It involved changing the portal and the display there, and the same thing to put in place the IVR automated phone system.

In other cases it was a matter of providing that information on our website when people went to the Q and A section to ask if they were eligible. There is other work associated with that; for example, call agents need to be trained to know those people are now eligible and they need to be able to answer those questions intelligently. Was it a tremendous amount of work? No, I think we were fairly nimble in that sense.

Senator Lankin: Okay, thank you. The top-up programs for seniors in receipt of OAS or GIS or for Canadians in receipt of the Canada child benefit would appear to be a straightforward thing. There is no application. If they are eligible for those programs, they receive the COVID-19 top up.

I have been hearing from people with disabilities, many of whom are in receipt of CPP disability payments. If the government chose, from a policy perspective, to apply such a supplemental amount as they have for seniors or for the Canada child benefit, would it be a difficult thing to do administratively to provide people who are currently eligible for CPP disability to receive a COVID benefit top-up?

Mr. Vermaeten: Thank you for that question. While a top-up like the CCB, GSTC or OAS/GIS seems simple, it's actually quite challenging. These are [Technical difficulties] and they're complex in terms of making those changes in short time frames, testing that and sending those payments out. So while it does

corriger cette situation. Nous y voyons des correctifs, et nous apprécions la souplesse que nous avons eue.

L'Agence du revenu du Canada a-t-elle de la difficulté à appliquer ces correctifs ou s'agit-il d'une question de nouveaux critères et de mise à l'essai des applications selon les nouveaux critères?

M. Vermaeten : Je me ferai un plaisir de répondre à cette question. Pour l'essentiel, le processus a été relativement simple. Au fur et à mesure de l'évolution de la politique, l'admissibilité s'est généralement élargie; par exemple, serait-on admissible à la PCU une fois épuisées ses prestations d'assurance-emploi? Il y a eu des discussions au début, qui ont débouché sur l'élargissement de l'admissibilité pour ces personnes.

Le type de changements qu'il a fallu apporter au système pour élargir l'admissibilité a été relativement mineur. Dans certains cas, il suffisait de changer l'attestation de résidence et les règles de l'attestation. Il a fallu changer le portail et l'affichage dans le portail, et ce fut la même chose pour mettre en place le système téléphonique automatisé RVI.

Dans d'autres cas, il a fallu fournir cette information sur notre site web pour les utilisateurs qui consultaient les questions et réponses pour vérifier leur admissibilité. Il y a d'autres travaux connexes; par exemple, les agents des centres d'appels doivent être formés pour savoir que ces personnes sont désormais admissibles et pouvoir donner des réponses intelligentes. Était-ce un travail énorme? Non, je pense que nous étions assez souples en ce sens.

La sénatrice Lankin : D'accord, merci. Les programmes complémentaires pour les bénéficiaires des prestations de Sécurité de la vieillesse ou du Supplément de revenu garanti ou pour les Canadiens qui reçoivent l'Allocation canadienne pour enfants semblent très simples. Il n'y a pas de demande à faire. Ceux qui sont admissibles à ces programmes reçoivent automatiquement le supplément pour la COVID-19.

J'ai entendu le témoignage de personnes handicapées, dont un grand nombre sont bénéficiaires des prestations d'invalidité du RPC, soit le Régime de pensions du Canada. Si le gouvernement décidait, dans une perspective de politique, d'ajouter un montant comme il l'a fait pour les aînés ou pour l'Allocation canadienne pour enfants, serait-il difficile, administrativement parlant, de verser aux personnes qui sont déjà admissibles aux prestations d'invalidité du RPC un supplément à la prestation pour la COVID?

M. Vermaeten : Merci de cette question. Un supplément pour l'Allocation canadienne pour enfants, le crédit pour la taxe sur les produits et services ou la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti semble simple, mais c'est en fait très compliqué. Il s'agit de [Difficultés techniques] et il est

sound simple, it is, in fact, quite challenging, and there is always a risk of mistakes when you do that.

With respect to the CPP Disability Benefit, I don't think in that sense it's unique compared to the OAS/GIS or CCB top-ups. It is very similar in process, but you are dealing with large systems and trying to make sure you are getting the right population to get those amounts. Is it only the person who is getting the CPP Disability Benefit, or it is some other people who may also think they are entitled to it? The policy part does become more complex, and again, that's an area for ESDC.

The Chair: Thank you.

Senator Pate: I also echo my colleagues' comments. Thank you for all the work you have been doing. It's a tremendous shout-out to Canada that we have been able to respond so quickly and efficiently for so many people. I want to also thank my colleagues for sharing their time as well.

Many of my questions have been answered, but one stems from one that Senator Lankin and Senator Duncan asked: In addition to the gaps you have already identified and have tried to patch or address, what other vulnerable groups are you anticipating you will hear from? Senator Lankin mentioned some of the disability groups. I'm wondering about other groups you're anticipating you'll hear from.

I'm a bit confused, because at one point it sounded like you found it easy to nimbly add on groups, but then the response to the suggestion of adding something to the disability group would be more difficult. If you are able to answer that, I have a follow-up question. Thank you.

Mr. Vermaeten: Let me start out with the second part of your question, which I can answer. With respect to broadening eligibility, I was referring to the CERB. We had a basic model in place that we developed. The IT systems were in place. Over time, that policy did evolve with respect to adding things like people who had exhausted their EI benefits and fishing benefits, and a number of modifications were made in that respect. We were able to be quite nimble in responding to that. It didn't require significant system changes, but certainly it required a range or, as I said, the call centres had to be informed of that.

With respect to something like the OAS/GIS top-up being done by ESDC, while it is, on the one hand, relatively simple, it's a significant amount of work when you are dealing with large systems — often legacy systems — and large numbers of clients to get that payment in place, to test those systems and make sure you get the right amounts. Of course, there is always supporting

compliqué d'apporter ces changements à brève échéance, de les tester et d'émettre ces versements. Si cela semble simple, en réalité, c'est très difficile, et il y a toujours un risque d'erreur.

Quant à la prestation d'invalidité du RPC, je ne pense pas qu'elle soit bien différente des prestations complémentaires de la SV, du SRG ou de l'ACE. Le processus est très semblable, mais on a affaire à de gros systèmes et il faut s'assurer de rejoindre la bonne population pour le versement de ces montants. Est-ce uniquement la bonne personne qui reçoit la prestation d'invalidité du RPC, ou d'autres personnes peuvent-elles aussi penser y avoir droit? La politique devient de plus en plus complexe et, je le répète, elle est du ressort d'EDSC.

Le président : Merci.

La sénatrice Pate : Je me fais également l'écho des commentaires de mes collègues. Merci de tout le travail que vous faites. Le Canada mérite des éloges pour avoir su réagir aussi rapidement et aussi efficacement pour tant de monde. Je tiens aussi à remercier mes collègues de partager leur temps de parole.

J'ai déjà répondu à bon nombre de mes questions, mais l'une d'entre elles découle d'une question que la sénatrice Lankin et la sénatrice Duncan ont posée. Outre les lacunes que vous avez cernées et avez tenté de corriger, y a-t-il d'autres groupes vulnérables dont vous prévoyez entendre parler? La sénatrice Lankin a mentionné certains des groupes de personnes handicapées. Je me demande si vous prévoyez entendre d'autres groupes.

Je suis un peu confuse, parce que, à un moment donné, j'ai eu l'impression qu'il était facile d'ajouter des groupes, mais la réaction à la suggestion d'ajouter quelque chose au groupe des personnes handicapées serait plus problématique. Si vous êtes capable d'y répondre, j'aurai une question complémentaire. Merci.

M. Vermaeten : Permettez-moi de répondre d'abord à la deuxième partie de votre question. Pour ce qui est de l'élargissement de l'admissibilité, je parlais de la PCU. Nous avons mis en place un modèle de base que nous avons créé. Les systèmes informatiques étaient en place. Avec le temps, cette politique a évolué avec l'ajout de diverses considérations comme les personnes ayant épuisé leurs prestations d'assurance-emploi et leurs prestations de pêcheur; et diverses modifications ont été apportées à cet égard. Nous avons pu réagir très rapidement. Il n'y a pas eu de grands changements à apporter au système, mais, comme je l'ai dit, il a fallu informer les centres d'appels de ce qui avait changé.

Pour ce qui est de la prestation complémentaire de la SV et du SRG, qui vient d'EDSC, même si, d'une part, elle est relativement simple, lorsqu'il s'agit de grands systèmes — souvent de vieux systèmes — et que le nombre de clients est considérable, il faut beaucoup de travail pour mettre en place ce versement et assurer l'exactitude des montants. Et, bien sûr, cela

work that comes with that. You need to have phone agents in place for those people who don't feel they got the right amount or have had a change of address or want to change their direct deposit information. You need to have supporting systems in place. Conceptually, the policy itself is relatively straightforward, but it is actually quite a bit of work.

I don't really have any insight into what other areas are being looked at in terms of support for some of the other measures.

Senator Pate: Thank you for that. Some of the groups that we are hearing from include those who still didn't make enough, didn't qualify or may have children at home and so have reasons they cannot return to work in terms of child care or education options for those children. We're amassing that. Would that be helpful information for you to have in terms of the vulnerable groups that are still not being served or is that something we should reserve for the policy-makers?

Mr. Vermaeten: It would be best to reserve that for the policy-makers.

Senator Pate: Thank you. Finally, in some of the discussion of the benefit that is going out to seniors through the GIS and the OAS top-up, there has been some concern raised that it may result in some seniors receiving less next year because of the impact it will have on their income. Have you examined how many that might be? We are talking about individuals who have significant need. If they're spending this money and then it's potentially clawed back next year, it could have a fairly devastating impact for those seniors.

Mr. Vermaeten: I'm sorry, I can't answer that question. The OAS/GIS is being delivered by ESDC and Service Canada, so I think they'd be best placed to answer that question.

Senator Pate: Thank you.

The Chair: That brings this meeting to a close. On behalf of the Finance Committee, to our witnesses from Canada Revenue Agency, thank you for your professionalism in answering our questions. There might be a time when we will ask you to come back.

Honourable senators, our next meeting will be on May 26 at 2:30 p.m. EST.

To all senators, participants and viewers and listeners across Canada, thank you. We will see you on May 26.

(The committee continued in camera.)

demande toujours du travail de soutien. Il faut des agents de centre d'appels pour les personnes qui estiment ne pas avoir reçu le bon montant, qui ont changé d'adresse ou qui veulent changer leurs coordonnées pour le dépôt direct. Il faut avoir des systèmes de soutien en place. Sur le plan conceptuel, la politique même est relativement simple, mais cela représente pas mal de travail.

Je n'ai pas vraiment idée des autres domaines qui sont examinés pour ce qui est de l'appui à certaines des autres mesures.

La sénatrice Pate : Je vous en remercie. Parmi les groupes que nous entendons, certains n'ont pas encore gagné assez d'argent, n'ont pas établi leur admissibilité ou ont des enfants à la maison, si bien qu'ils ont des raisons de ne pas pouvoir retourner au travail, comme des impératifs de garde d'enfants ou d'éducation des enfants. Nous amassons tout cela. Trouveriez-vous quelque utilité à ces renseignements sur les groupes vulnérables qui ne sont toujours pas servis ou devrions-nous les réserver pour les décideurs?

M. Vermaeten : Il vaudrait mieux laisser cela aux décideurs.

La sénatrice Pate : Merci. Enfin, dans la discussion sur les prestations aux personnes âgées au titre du SRG et de la prestation complémentaire de la SV, on s'est inquiété de ce que certains aînés pourraient recevoir moins l'an prochain en raison des incidences que tout cela aura sur leur revenu. Vous êtes-vous demandé combien il pourrait y en avoir? Nous parlons de personnes qui ont des besoins considérables. S'ils dépensent cet argent, qui risque d'être récupéré l'an prochain, les conséquences pourraient être dévastatrices pour ces aînés.

M. Vermaeten : Je suis désolé, mais je ne peux pas répondre à cette question. La SV et le SRG sont l'affaire d'EDSC et de Service Canada, qui sont les mieux placés pour répondre à votre question.

La sénatrice Pate : Merci.

Le président : Voilà qui conclut notre séance. Au nom du Comité des finances, je remercie nos témoins de l'Agence du revenu du Canada du professionnalisme avec lequel vous avez répondu à nos questions. Nous pourrions peut-être vous demander de revenir une autre fois.

Honorables sénateurs, notre prochaine séance aura lieu à 14 h 30 HNE le 26 mai.

À tous les sénateurs, participants, téléspectateurs et auditeurs de tous les coins du Canada, je dis merci. Nous vous reverrons le 26 mai.

(La séance se poursuit à huis clos.)